

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE HAUTE- LOIRE

Etablissement de crédit et courtage d'assurance, société coopérative à capital variable régie par le Livre V du Code monétaire et financier au capital de 30 982 912,20 €

Siège social : 94 rue Bergson, 42000 Saint Etienne

Inscription au registre du commerce de St Etienne 380 386 854 00018, APE - 6419 Z

Cotée sur Euronext Paris, compartiment C.

SOMMAIRE

PARTIE A - RAPPORT D'ACTIVITE SUR LE PREMIER SEMESTRE 2013.....	3
I. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS	3
a. <i>Changements de principes et méthodes comptables</i>	3
1. Application du référentiel IAS/IFRS.....	3
2. Changements de méthode comptable.....	3
b. <i>Evolution du périmètre de consolidation</i>	3
II. RESULTATS CONSOLIDES	3
a. <i>Environnement économique et financier</i>	3
b. <i>Résultats consolidés</i>	5
III. STRUCTURE FINANCIERE	6
a. <i>Les Fonds propres consolidés</i>	6
b. <i>Les ratios prudentiels</i>	6
c. <i>Les parties liées</i>	7
IV. RESULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITE	7
a. <i>Définition des secteurs d'activité</i>	7
b. <i>Analyse des résultats par secteur d'activité</i>	7
V. LES FACTEURS DE RISQUES	9
PARTIE B – COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2012.....	48
PARTIE C - DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DES RAPPORTS FINANCIERS.....	95
PARTIE D - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES	96

PARTIE A - Rapport d'activité sur le premier semestre 2013

I. Présentation des Etats Financiers

a. Changements de principes et méthodes comptables

1. Application du référentiel IAS/IFRS

Les comptes consolidés semestriels condensés sont établis conformément aux normes IAS/IFRS telles que décrites dans la note 1 de l'annexe aux états financiers.

2. Changements de méthode comptable

(Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2013 - 1 Principes et méthodes applicables dans le groupe)

b. Evolution du périmètre de consolidation

(Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2013 - 10 Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice)

II. Résultats consolidés

a. Environnement économique et financier

L'économie française, entre résilience et réformes

Plus de cinq ans après l'émergence de la crise, l'économie mondiale reste convalescente. Les pays de la zone euro, qui affichaient les déséquilibres les plus importants, ont vu leur activité pénalisée par les efforts nécessaires d'assainissement budgétaire et d'amélioration de la compétitivité. En 2013, malgré une impulsion budgétaire un peu moins négative qu'en 2012, la récession en zone euro se poursuivrait : l'activité est attendue en recul de 0,7% en moyenne annuelle (après -0,5% en 2012).

Après avoir subi un repli au début de l'année 2013 (-0,2% t/t), l'activité française semble s'être légèrement redressée au 2ème trimestre : la production industrielle a surpris favorablement depuis le mois de mars, avec notamment un fort rebond en avril ; la consommation des ménages a résisté, malgré un moral des consommateurs à des plus faibles niveaux historiques. Les enquêtes de juin confirment cette éclaircie conjoncturelle, à l'instar de la consolidation de l'amélioration du climat des affaires dans l'industrie manufacturière. Ces

données d'activité et ces enquêtes récentes vont dans le sens de notre scénario : nous prévoyons une stabilisation de l'activité au deuxième trimestre et pourrions même être légèrement surpris à la hausse.

Néanmoins, il convient de rester très prudent sur la tendance de l'activité française à plus long terme. Elle reste en effet sous pression des multiples contraintes qui l'affectent : débouchés européens médiocres, climat des affaires dégradé, hausse du taux de chômage, poursuite de l'ajustement des finances publiques sont autant de facteurs qui pèsent et continueront à peser sur l'activité ces prochains mois. Ainsi, nous prévoyons un repli de l'activité en 2013, de 0,1% en moyenne annuelle.

Face à tous ces freins, pourquoi ne pas tabler sur une récession plus profonde de l'activité en 2013 ? L'économie française dispose, contrairement à d'autres pays européens, de facteurs de résistance, qui constituent des forces de rappel dans le contexte actuel. Tout d'abord, même lorsque le taux de chômage augmente, le revenu des ménages fait preuve d'une certaine inertie, grâce au niveau élevé des prestations sociales (avec néanmoins un impact défavorable sur les finances publiques) et à l'absence de fort ajustement du salaire par tête (avec toutefois un impact négatif sur la profitabilité des entreprises). La consommation privée ne devrait ainsi que faiblement s'ajuster en 2013, d'autant que les ménages vont pouvoir puiser dans leur épargne pour faire face aux fluctuations de leurs revenus (taux d'épargne attendu à 15,4% en 2013, après 15,6% en 2012). Ensuite, le resserrement du crédit reste limité. D'après la dernière enquête trimestrielle auprès des PME et ETI sur leur accès au crédit publiée par la Banque de France, la demande de crédit bancaire des entreprises interrogées (échantillon de plus de 3 000 PME et 400 ETI) reste globalement satisfaite au 2ème trimestre 2013. Ce n'est pas ce qui est observé dans les pays d'Europe du sud, à l'instar de l'Espagne. Enfin, le ciblage spécifique des mesures fiscales sur les entreprises les plus grandes, les hauts revenus et les revenus du capital devrait légèrement atténuer l'impact négatif de l'ajustement budgétaire sur la croissance et ce malgré un effort structurel très significatif (38 milliards d'euros, soit 1,9 points de PIB, permettant de réduire le ratio déficit public/PIB à 4%).

Si l'économie française semble assez bien armée pour affronter les nombreuses contraintes qui ponctueront l'année 2013, elle semble moins apte à profiter du modeste rebond anticipé de l'économie européenne en 2014 (+1% attendu). Malgré l'ajustement de leurs effectifs, les entreprises peinent à restaurer leur profitabilité. Le déficit structurel de compétitivité qui en résulte est un handicap dans la captation de la demande extérieure comme relais de croissance. C'est pourquoi la mise en œuvre des réformes est essentielle. Le

crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, qui représentera 4 % de la masse salariale (salaires de 1 à 2,5 SMIC) en 2014, 6 % en 2015 et au-delà, devrait permettre une amélioration des profits et - c'est en tout cas l'objectif - la mise en place d'un cercle vertueux fait d'investissement, de montée en gamme des produits commercialisés et de progression des exportations. L'introduction de « flexi-sécurité » sur le marché du travail est également une réforme clé, puisqu'elle facilitera l'ajustement des entreprises en cas de retournement conjoncturel et ainsi limitera la destruction de capital humain, permettant un meilleur rebond post-crise. Au total, grâce à une légère amélioration des débouchés européens et à la mise en œuvre de ces réformes, l'activité croîtrait de 0,9% en moyenne annuelle en 2014.

b. Résultats consolidés

La Caisse Régionale maintient le CAP au 1er Semestre 2013.

Une bonne tenue de l'activité associant la hausse de la collecte et un développement régulier des crédits

Au premier semestre 2013, la Caisse Régionale a poursuivi sa stratégie de développement équilibré sur l'ensemble de ses domaines d'activité.

La collecte d'épargne continue ainsi de croître à un rythme soutenu, avec une progression des encours de 3% sur un an. La hausse de la collecte bilan provient notamment des livrets, principalement réglementés (livret A et LDD). Ces derniers enregistrent une progression des encours de 34% par rapport à fin juin 2012.

Parallèlement la Caisse Régionale a maintenu une bonne dynamique sur la collecte hors bilan en hausse de 2,1% sur un an. Cette performance est essentiellement portée par l'assurance-vie dont les encours progressent de 4,5% sur un an.

Les encours de crédit sont, quant à eux, en hausse limitée de 1,5%, conséquence d'un ralentissement marqué de la demande dans un contexte économique incertain, et ce malgré une conjoncture de taux très favorable. La progression des encours de crédit à l'habitat demeure néanmoins significative à +2%, de même que les crédits d'équipement à destination des professionnels et des entreprises à +2,7%, tandis que les crédits à la consommation suivent la tendance du marché à -9,4%.

Le ratio crédit/collecte est toujours bien positionné et s'établit à 109,3% à fin juin 2013, bien que pénalisé par l'accroissement des encours de livrets réglementés centralisés à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Des résultats bien tracés malgré la faiblesse de la conjoncture

Le Produit Net Bancaire s'établit à 145,3 millions d'euros, en hausse de 4,8 %. Cette hausse s'explique par l'évolution favorable de la marge d'intermédiation (+7,9%), l'amélioration des conditions de refinancement et la progression des revenus des activités d'assurance. Le PNB portefeuille progresse également de 6,2% à fin juin 2013 malgré l'absence du dividende de Crédit Agricole SA.

Les charges de fonctionnement enregistrent une baisse de 2,5% du fait d'une reprise de provision pour charges d'exploitation diverses. Hors ces éléments exceptionnels, les charges du 1er semestre sont en hausse contenue de +0,4%.

Dans une conjoncture économique toujours dégradée, le coût du risque est en hausse de 9,2%. Le taux de CDL se stabilise à 2,35% et le taux de couverture des risques individuels reste à un niveau élevé à 72.3 %.

Le résultat net sur base sociale s'établit à 47,9 M€ en hausse de +8.8 %.

Le résultat net consolidé part du groupe atteint 47,7 M€ à fin juin 2013.

La contribution de LOCAM, filiale à 100% du Groupe Loire Haute-Loire et qui déploie son activité dans le métier des financements spécialisés, est de 14 M€.

III. Structure financière

a. Les Fonds propres consolidés

Les capitaux propres atteignent 1390 M€ au 30 juin 2013 contre 1 353 M€ au 31/12/2012 ;

La variation principale provient des agrégats suivants :

- du résultat semestriel net (part du groupe) => + 47.7 M€
- des dividendes versés => - 12 M€

b. Les ratios prudentiels

A fin décembre 2012 le ratio Bâle II s'élevait à 20.3 %.

Le groupe représente une structure financière solide et dispose des capitaux propres nécessaires pour assurer ses propres ambitions de développement ainsi que celle du groupe Crédit Agricole SA.

c. Les parties liées

Les principales parties liées sont présentées dans la partie - Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2012 - 2.3 ; Parties liées.

IV. Résultats par secteur d'activité

a. Définition des secteurs d'activité

Du fait de l'organisation interne du groupe crédit Agricole, et compte tenu des éléments réglementaires, les activités de chaque entité « élémentaire » peuvent se rattacher pour l'essentiel à deux secteurs pour la Caisse Régionale de Loire Haute-Loire :

- banque de proximité en France
- activité de financement locatif

b. Analyse des résultats par secteur d'activité

L'analyse des résultats par secteurs d'activité va porter sur l'activité de financement locatif.

Une activité commerciale bien orientée

Le groupe COFAM et ses deux sociétés opérationnelles LOCAM et SIRCAM ont enregistré une progression sensible de l'activité, percevant ainsi les fruits de leur investissement dans un réseau commercial largement implanté dans toutes les métropoles régionales.

La production (nouveaux financements accordés et mis en place sur le premier semestre 2013) s'inscrit à 219,1 M€ à fin juin et permet de faire progresser l'encours de 2,5%.

La marge financière globale progresse quant à elle de 3,8% par rapport au 1^{er} semestre 2012.

Une montée des risques sous contrôle

La montée des risques constatée sur l'exercice 2012, résultant notamment du contexte économique et de la recrudescence des défaillances d'entreprises, se stabilise en termes de masse litigieuse. Toutefois, les mesures engagées pour amortir l'effet de cette dégradation, par une révision des modalités de collaboration commerciale et la mise en œuvre d'instrument de couverture des risques, ne permettent pas d'enregistrer une inflexion sur le front du coût du risque. Le taux de couverture se maintient au-delà des 82%.

Pour le second semestre 2013, la dynamique de développement devrait être consolidée, malgré l'atonie qui continue d'affecter le climat général des affaires. Positionnées sur le marché des équipements à usage professionnel, dont la demande s'avère généralement moins sensible à la conjoncture, le groupe anticipe un accroissement du rythme de progression de son activité, grâce à l'intensification de la prospection commerciale et à la montée en puissance de son réseau commercial.

Principales évolutions à venir

Si le contexte de taux et son impact sur les coûts de refinancement restent tendanciellement favorables, la gestion des nouvelles contraintes du ratio de liquidité et l'exacerbation de la concurrence sur certains segments de marché devraient peser sur les marges.

L'innovation produit et l'enrichissement des services à destination d'une clientèle de Grands Comptes doivent permettre de renforcer les éléments de différenciation et de valoriser les éléments de l'offre.

V. Les facteurs de Risques

5.1. LE RISQUE CREDIT	11
5.1.1. Objectifs et politique	13
5.1.2. Gestion du risque de crédit.....	15
5.1.3. Exposition.....	24
5.1.4. Le risque pays.....	28
5.2. RISQUES DE PRIX	28
5.3. RISQUES DE MARCHE	29
5.3.1. Principales évolutions.....	29
5.3.2. Gestion du risque	31
5.3.3. Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marchés.....	31
5.3.4. Exposition : activités de marché (Value at Risk).....	31
5.3.5. Les stress scenarii.....	32
5.3.6. Risque action.....	33
5.3.7. Risques particuliers induits par la crise.....	33
5.4. GESTION DU BILAN	35
5.4.1. Risques financiers structurels.....	35
5.4.2. Risque de taux d'intérêt global.....	36
5.4.3. Risque de change.....	37
5.4.4. Risques de liquidité et de financement.....	38
5.4.5. Politique de couverture.....	40
5.5 RISQUES OPERATIONNELS	41
5.5.1 Objectifs et politique.....	41
5.5.2. Gestion du risque : organisation, dispositif de surveillance.....	42
5.5.3. Méthodologie	42
5.5.4. Assurance et couverture des risques opérationnels.....	44
5.6. RISQUES DE NON-CONFORMITE	45
5.6.1. Dispositif de contrôle interne.....	45
a. Le contrôle permanent.....	45
b. La prévention et le contrôle des risques de non-conformité.....	46
c. Le contrôle périodique.....	47
5.6.2 Tendances récentes et perspectives.....	47

Cette partie du rapport de gestion présente la nature des risques auxquels le Groupe est exposé, leur ampleur et les dispositifs mis en œuvre pour les gérer.

L'information fournie au titre de la norme IFRS 7 relative aux instruments financiers couvre les types de risques suivants :

- Les risques de crédit : risques de pertes liés à la défaillance d'une contrepartie entraînant l'incapacité de faire face à ses engagements vis-à-vis de l'entité.
- Les risques de marché : risques de pertes liés à la variation des paramètres de marché (taux d'intérêt, taux de change, prix, spread de crédit).
- Les risques structurels de gestion de bilan : risques de pertes liés à la variation des taux d'intérêt (Risque de Taux d'Intérêt Global) ou des taux de change (risque de change) et risque de ne pas disposer des ressources nécessaires pour faire face à ses engagements (risque de liquidité) ; y compris les risques du secteur de l'assurance.
- Les risques induits par la crise financière.

Afin de couvrir l'ensemble des risques inhérents à l'activité bancaire, des informations complémentaires sont fournies concernant :

- Les risques opérationnels : risques de pertes résultant principalement de l'inadéquation ou de la défaillance des processus, des systèmes ou des personnes en charge du traitement des opérations.
- Les risques juridiques : risques d'exposition potentielle du groupe à des procédures civiles ou pénales.
- Les risques de non-conformité : risques liés au non-respect des dispositions légales et réglementaires des activités bancaires et financières exercées par le Groupe.

5.1. Le risque crédit

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse Régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

La Caisse Régionale n'est pas concernée par l'utilisation d'instruments dérivés et la titrisation.

La politique de gestion et de suivi des risques de crédit

Les crédits sont mis en gestion par des services spécialisés qui s'assurent de la bonne réalisation des conditions fixées et ce en fonction des délégations accordées aux différents métiers « instructeurs » : taux, garanties, contreparties.

Le suivi et le recouvrement des risques s'appuient sur le dispositif suivant :

- Le traitement préventif du risque est organisé à partir d'un repérage des situations en anomalie sur la base des données Bâle 2 (défaut, dégradation de notation, EL...) et de critères de détection spécifiques (utilisation d'oc, documents comptables, dire d'expert ...) et des revues périodiques.
- Le diagnostic et le traitement du risque sont réalisés :
 - en Agence/Bureau :
 - au sein des services gestionnaires
 - au sein de la filière risques crédit.
 - par le Comité Mensuel des risques au quotidien,
 - par le Comité Paritaire Semestriel Recouvrement Amiable/Recouvrement Contentieux

Le recouvrement contentieux choisit la procédure adaptée.

La gestion du risque de crédit est assurée au niveau du siège par la filière risques crédit rattachée à la Direction financière et des risques de la Caisse Régionale. La filière risques crédit est composée d'unités spécialisées qui interviennent sur les différents marchés : recouvrement amiable particulier ; recouvrement amiable professionnel, entreprises et agriculture ; recouvrement contentieux et juridique

Le dispositif de revue de portefeuille

La filière risques crédit, dans le cadre du dispositif risques annuel, organise régulièrement des revues de portefeuille en association avec les directions des

crédits et des entreprises. Ces revues portent sur les risques latents détectés à partir des indicateurs Bâle 2 ou d'encours en anomalies, mais aussi à partir d'activités considérées comme sensibles. Ces revues font systématiquement l'objet d'un reporting au comité des risques de la Caisse Régionale.

Le dispositif de surveillance

Le dispositif de surveillance par le Contrôle Permanent comprend notamment un cycle de quatre revues de portefeuille réglementaires par an. Elles s'appuient sur les indicateurs Bâle 2, permettant de sélectionner les contreparties par segment de notation avec notations dégradées et encours significatifs.

- . Deux revues portent sur les principaux encours par contrepartie ou groupe de contrepartie de la Caisse Régionale dont les résultats font l'objet d'une communication à la Direction Générale et au Conseil d'Administration.
- . Deux revues portent sur les principaux encours dégradés. Elles font l'objet d'une communication à la Direction Générale.

Des contrôles permettent la réalisation d'analyses périodiques sur différents thèmes et alimentent des indicateurs risque qui font l'objet d'une communication à la Direction Générale.

(Qualité de production/niveaux de risques, qualité du stock des crédits réalisés, qualité des garanties par génération prêts,...)

Un contrôle renforcé sur les filières économiques potentiellement dégradées permettant la mise en place de revues d'analyses complémentaires.

Le contrôle Permanent réalise annuellement en liaison avec la Direction Risques Groupe, une simulation de crise (stress tests) sur le portefeuille crédit de la Caisse régionale (stress macro économique, stress sectoriel et stress de concentration individuelle). Les résultats font l'objet d'une communication à la Direction Générale.

La démarche ICAAP (Internal Capital Adequacy and Assessment Process) qui s'inscrit dans le pilier 2 de Bâle 2 a été mise en œuvre au sein du groupe Crédit Agricole SA et de la Caisse Régionale.

Il s'agit de déterminer le capital interne nécessaire au regard des activités du Groupe et des entités.

Le dispositif ICAAP comprend un volet quantitatif destiné à mesurer les risques non pris en compte dans le pilier 1 de Bâle 2 et un volet qualitatif lié à la maîtrise des risques et à l'identification des actions prioritaires dans ce domaine.

Les résultats font l'objet d'une communication au Conseil d'Administration et à la Direction Générale.

Le système de notation

Sur les périmètres de la banque de Détail et de la banque Entreprise, les systèmes de notation de la Caisse Régionale reposent sur les modèles d'évaluation du risque à travers les outils déployés dans le Groupe Crédit Agricole.

Le provisionnement des créances

Le provisionnement des risques crédits est coordonné par la Direction Financière et des Risques.

Il implique les services en charge du contrôle permanent, du contrôle comptable, du contrôle de gestion, du recouvrement amiable, du contentieux et les directions de marché concernées afin de préciser les bases de risques à considérer, sur le plan individuel et collectif.

Par ailleurs, les principes de provisionnement des risques crédit sont en adéquation avec les normes IAS/IFRS applicables aux banques.

Il se fait sur base individuelle et sur base collective, selon la méthodologie du groupe Crédit Agricole.

Le provisionnement des créances fait l'objet d'une revue semestrielle organisée par la filière risques crédit. En outre la Direction Financière et des Risques effectue un reporting régulier au conseil d'administration sur les principales dotations aux provisions effectuées. Une information sur les plus grosses dotations est aussi effectuée auprès du comité d'audit et du comité des risques.

5.1.1. Objectifs et politique

La Direction Générale propose la stratégie et les politiques risques et intervient notamment en arbitrage sur les dossiers ne respectant pas la stratégie ou les politiques risques.

Le Conseil d'Administration valide la stratégie et les politiques proposées.

Les directions, services et collaborateurs du siège et du réseau doivent respecter ces directives.

L'encadrement de la stratégie risques s'appuie sur la mise en place de limites globales et opérationnelles. La distribution est encadrée par un système de délégation décliné par marchés et par métiers pour tenir compte des différents risques.

Toute dérogation est du ressort de la Direction Générale.

Le contrôle

Le respect de la stratégie et des politiques crédit est contrôlé par:

- l'encadrement des réseaux,
- les différentes Directions,
- la cellule Pilotage Opérationnel des Risques Crédit,
- le service Risque et Contrôle Permanent qui procède à des contrôles sur pièces et sur échantillon,
- le Contrôle périodique lors de ses missions siège ou réseau,
- le Comité des Risques de la Caisse Régionale (trimestriel) qui examine l'évolution des risques de contrepartie et des risques juridiques, ainsi que les dispositifs visant à améliorer et sécuriser le suivi et le pilotage des engagements et des risques crédits.

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale de Crédit Agricole est informé trimestriellement sur la situation des risques crédits.

La division et les règles de partage du risque

La division et le partage du risque sont à privilégier dans toutes les opérations de crédit d'un montant significatif quel que soit le marché.

Sur le marché des entreprises, le partage du risque est la règle au-delà d'un certain seuil sachant que le partage peut être réalisé avec un établissement bancaire, une ou plusieurs caisses régionales, ou tout organisme spécialisé de type OSEO et Foncaris.

En tant qu'établissement de crédit soumis à la loi bancaire, la Caisse Régionale de Loire Haute Loire assume la responsabilité des opérations qu'elle initie. Toutefois, au titre de ses missions d'organe central du réseau des Caisses Régionales, Crédit Agricole SA garantit la liquidité et la solvabilité des Caisses Régionales.

Ainsi, en cas de risques importants dépassant les limites contractualisées, la Caisse Régionale de Loire Haute-Loire présente ses dossiers à Foncaris, établissement de crédit filiale à 100% de Crédit Agricole SA.

Après examen, au sein d'un comité ad hoc, Foncaris peut décider de garantir la Caisse Régionale de Loire Haute-Loire (en général, à hauteur de 50%).

Le Crédit Agricole de Loire Haute-Loire détermine pour une période de 3 ans le seuil d'éligibilité de ses engagements au mécanisme de couverture mis en place par Foncaris. Ce choix a été validé par le Conseil d'Administration.

Les seuils ont été revus suite à l'évolution du corpus Foncaris. La réforme intervenue chez Foncaris permet notamment aux Caisses Régionales d'opter pour la couverture de risques à partir d'un certain seuil, la notion d'obligation de

transmission des dossiers persistant pour un seuil correspondant au double du seuil optionnel. Par mesure de prudence, la Caisse Régionale a pris la décision de solliciter Foncaris dès dépassement du seuil optionnel.

En cas de défaut effectif, la Caisse Régionale de Loire Haute-Loire est indemnisée de sa perte résiduelle après mise en jeu des sûretés et épuisement de tous les recours.

5.1.2. Gestion du risque de crédit

Principes généraux de prise de risque

Les intervenants

Les différents acteurs opérationnels dans l'activité de distribution du crédit et donc dans la maîtrise du risque associé sont :

- Les réseaux commerciaux,
- Les technico-commerciaux qui assistent les réseaux,
- Les services d'instruction dans le cadre de leurs délégations,
- L'analyste crédit qui pour les dossiers importants des marchés spécialisés assure une seconde lecture des dossiers, rend et consigne un avis indépendant,
- Le Pré Comité Grands Risques, qui donne un avis pour les dossiers importants,
- Le Comité des Prêts,
- Le Conseil d'Administration,
- Les services de gestion des directions des Entreprises et du Développement - Local et du Développement Crédit et Assurance qui vont mettre en œuvre les crédits selon les conditions définies.
- Le Service Recouvrement Contentieux et Juridique qui intervient dans la gestion des comptes irréguliers par le recouvrement amiable ou le recouvrement contentieux.
- Le service Contrôle Permanent et Risque qui contrôle le respect des règles définies tant au niveau de la stratégie que des politiques risques. Il s'assure que les dispositifs de surveillance apportent une assurance raisonnable de la maîtrise des risques crédit. Dans le cadre de sa fonction, indépendante de toute ligne opérationnelle, le Responsable du Contrôle Permanent et des Risques donne un avis sur tout dossier ou événement sortant de la stratégie risque pour décision par la Direction Générale
- La Direction Générale décide des dérogations demandées par rapport à la stratégie et aux politiques risques.

Le schéma délégataire

La distribution du crédit repose sur un système de délégation.

Les différents niveaux de délégation s'appuient sur divers critères tels que le métier exercé, l'encours global, le montant de l'opération

Les règles sont définies par ailleurs et font l'objet d'un contrôle régulier dans le cadre du dispositif de contrôle interne de la Caisse Régionale.

Les délégations sont définies et accordées par:

- le Conseil d'Administration pour le Bureau du Conseil, le Comité des Prêts Caisse Régionale et le Directeur Général,
- le Directeur Général pour les bénéficiaires des subdélégations.

Le Conseil d'Administration délègue au Comité des Prêts Caisse Régionale dans les limites opérationnelles :

- 50 M€ pour les Collectivités Publiques et les OLS (Organismes de Logement Social),
- 9 M€ par groupe pour les autres marchés.

Des grilles de délégation par marchés sont établies et mises à jour par les Directions concernées.

Méthodologies et systèmes de mesure des risques

Les systèmes de notation interne et de consolidation des risques de crédit

Description du dispositif de notation

L'Autorité de Contrôle prudentiel a autorisé le Crédit Agricole et, en particulier, la Caisse Régionale, à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de détail et d'entreprises.

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

Sur le périmètre de la banque de détail, la Caisse Régionale a la responsabilité de définir, de mettre en œuvre et de justifier son système de notation, dans le cadre des standards Groupe définis par Crédit Agricole S.A. Ainsi, la Caisse Régionale dispose de modèles Groupe d'évaluation du risque.

Ainsi chaque client fait l'objet d'une évaluation statistique et prospective, qui est intégrée dans le dispositif de l'instruction du crédit (distribution), de suivi et de maîtrise des risques.

Sur le périmètre de la clientèle Entreprises, la Caisse Régionale dispose de méthodologies de notation Groupe utilisant des critères tant quantitatifs que qualitatifs.

Les règles Bale 2

Les règles Bâle II doivent donner une ampleur supplémentaire à la distribution du crédit.

Les usages de Bâle II concernent donc:

- Les scores d'octroi et les pré-attributions de crédit,
- Les délégations de crédit,
- La détection, le traitement et le suivi du risque potentiel ou avéré,
- La fixation du niveau de conditions de crédit et de garantie,
- L'évaluation et le calcul des provisions collectives, filières et individuelles,
- La gestion des situations débitrices et le renouvellement des concours court terme,
- Le suivi et la qualité des risques sur la production et le portefeuille de crédit.

La Caisse Régionale Loire Haute-Loire veut capitaliser sur le dispositif Bâle II pour bien sûr conforter sa gestion du risque.

Le développement d'un outil centralisé pour l'ensemble du Groupe Crédit Agricole a permis de rationaliser la gestion des tiers et des groupes. Cet outil permet de formaliser les processus multi intervenants et d'en assurer la traçabilité.

Mesure du risque de crédit

La mesure des expositions au titre du risque de crédit intègre les engagements tirés et les engagements confirmés non utilisés.

Concernant la mesure du risque de contrepartie sur opérations de marché, celle-ci intègre les positions en cash et les dérivés.

Pour les dérivés, l'assiette du risque correspond à la somme de la valeur positive du contrat et d'un coefficient de majoration appliqué au nominal. Ce coefficient

add-on représente le risque de crédit potentiel lié à la variation de la valeur de marché des instruments dérivés sur leur durée de vie restant à courir.

Dispositif de surveillance

Le dispositif de surveillance des risques du Contrôle Permanent repose sur un ensemble de mesures et de dispositions prenant en compte le respect des limites globales d'engagement, des limites opérationnelles et des limites réglementaires (grands risques et risques bruts).

Les revues de portefeuille réglementaires prévues au CRBF - 97.02 modifié contribuent à s'assurer du respect de la politique et de la stratégie risques de la Caisse Régionale.

Les déclarations sur les grands risques et risques bruts permettent d'identifier les contreparties éligibles et de s'assurer du respect de la réglementation en vigueur.

Les stress tests crédit permettent de mesurer la capacité de résistance de la Caisse régionale.

Le dispositif ICAAP (Internal Capital Adequacy and Assessment Process) permet d'apprécier le niveau de couverture des risques par les fonds propres et la qualité du dispositif de maîtrise des risques et contrôle permanent.

- Pour les principaux facteurs de risques, il existe un dispositif de limites qui comporte :
 - des limites globales, des règles de division des risques, par facteur de risque de marché, (etc...), formalisées sous la forme d'une « politique et stratégies risques » en vigueur. Ces limites ont été validées par l'organe exécutif et l'organe délibérant.
Chaque année, la Caisse Régionale fixe le dispositif risque crédit qui détermine les thèmes des revues thématiques à réaliser sur l'année. Ce dispositif risque est abordé avec la Direction Générale en Comité trimestriel des risques ; il peut faire l'objet d'amendement en cours d'année.
 - des limites opérationnelles et des limites individuelles cohérentes avec les précédentes, accordées dans le cadre de procédures strictes : décisions sur la base d'analyses formalisées, notations, délégations, double regard (double lecture et double signature) lorsqu'elles atteignent des montants ou des niveaux de risque le justifiant.

Tout dépassement de limites fait l'objet d'un accord du Conseil d'Administration.

○ Contrôle des limites globales :

Le respect des limites fixées pour le Ratio de Solvabilité Européen et le taux d'évolution des encours de crédit de la Caisse Régionale rapporté à la croissance du marché est contrôlé par le service Contrôle Permanent et Risque qui alerte, le cas échéant, la Direction Générale et le Conseil d'Administration.

○ Contrôle des limites « réglementaires » :

A partir des déclarations trimestrielles sur les « Grands risques et risques bruts », le Contrôle Permanent et Risque s'assure :

- de la présence ou non de grands risques.
- du respect des limites réglementaires en présence de grands risques :
 - Un rapport maximum de 25% entre l'ensemble des risques encourus du fait de ses opérations par bénéficiaire et le montant de ses fonds propres ;
 - Un rapport maximum de 800% entre la somme des grands risques encourus et le montant de ses fonds propres

La Direction Générale et le Conseil d'Administration font l'objet d'une information le cas échéant, en cas de survenance de grands risques en Caisse Régionale.

○ Contrôle des limites opérationnelles / individuelles:

A travers le cycle d'investigation des revues de portefeuille crédit (semestrielles) et de contrôles thématiques (trimestriels), le Contrôle Permanent et Risque s'assure du respect des limites opérationnelles / individuelles fixées pour les crédits syndiqués, les LBO, la promotion immobilière et de l'accord du Conseil d'Administration. Les résultats font l'objet d'une communication auprès de la Direction Générale et du Conseil d'Administration.

La Direction Générale valide le dispositif de limites et son actualisation en Comité de Direction ; les éléments sont rapportés au Conseil d'Administration. Les services gestionnaires effectuent des contrôles de niveaux 1 et 2.1. Le Contrôle Permanent et Risque réalise des contrôles de niveau 2.2, notamment dans le cadre des revues de portefeuilles.

Les reportings sont réalisés en « Comité des risques » trimestriellement, ainsi qu'auprès du Conseil d'Administration semestriellement, lors de la présentation des résultats des revues de portefeuilles réglementaires.

Toute dérogation est du ressort du Conseil d'Administration.

Réexamen des limites

Le Contrôle Permanent et Risque s'assure du réexamen à minima annuel des limites et sont présentées pour validation à l'organe délibérant.

Le dernier réexamen en Conseil d'Administration date du 21 juin 2013.

○ Stress tests crédit / stress de sensibilité :

Les stress tests réalisés à partir des données au 31/12/2011 ont permis de mesurer la capacité de résistance de la Caisse régionale notamment à travers l'évolution du ratio Bâle 2.

Stress tests crédit : Le ratio Bâle 2 se trouve renforcé du fait d'un résultat positif malgré un coût du risque et un montant de risque pondéré en hausse. Après stress, il demeure très largement au dessus des exigences réglementaires en s'affichant à 19% en 2012 et 19.9% en 2013.

Stress de sensibilité portefeuille Grande clientèle: Avec un stress de sensibilité qualifié de très violent, le résultat de la Caisse régionale reste positif et permet de renforcer les fonds propres.

Après stress, il demeure également très largement au dessus des exigences réglementaires en s'affichant à 18.9% en 2012.

○ ICAAP (Internal Capital Adequacy and Assessment Process) :

Le volet quantitatif du dispositif ICAAP (données au 31/12/2012) montre que les fonds propres de la Caisse régionale couvrent très largement les exigences du pilier 2 de Bâle 2.

Les analyses effectuées dans le cadre de l'ICAAP qualitatif montrent que le dispositif de maîtrise des risques et contrôle permanent de la Caisse Régionale est satisfaisant. Ce dispositif est maintenu sur 2013 et les actions de prévention poursuivies.

Processus de surveillance des concentrations par contrepartie ou groupe de contreparties liées

Les grandes contreparties font l'objet de revues réglementaires et de revues de portefeuilles régulières dans le cadre du dispositif risques annuel. En outre les contreparties qui entrent dans le périmètre de la filière risques crédit sont suivies individuellement.

Une vision «Groupe» est nécessaire dès lors que la Caisse Régionale se trouve face à plusieurs sociétés quelle que soit leur localisation. La multi bancarisation,

le partage du risque et la solidarité de groupe font partie intégrante de la gestion du risque du marché des entreprises.

La définition de «Groupe» retenue est celle définie par la Commission Bancaire et utilisée dans le cadre des outils Bâle II. Elle peut être élargie en cas de risque lié identifié.

L'ensemble des engagements quelle que soit leur nature fait l'objet d'une centralisation risque par contrepartie et par groupe. Le montant ainsi centralisé est repris de manière expresse sur tous les documents de formalisation du risque. Le montant pris en compte pour le respect des seuils d'intervention est déterminé après couverture de risque intra-groupe.

Pour les marchés spécialisés, des seuils d'engagement sont déterminés en fonction de la notation de contrepartie et du type d'opération financée.

Le dépassement de ces seuils relève d'un processus décisionnel spécifique requérant l'avis de l'analyste, l'avis du Responsable du Contrôle Permanent et des Risques, l'avis du Pré Comité Grands Risques avant décision.

Le Contrôle Permanent et Risques réalise trimestriellement le contrôle des grands risques et risques bruts conformément au règlement CRBF 93/05 modifié, et relatif au contrôle des grands risques. Il permet de limiter les concentrations excessives des engagements des établissements de crédit en leur fixant des limites par rapport à leurs fonds propres prudentiels.

Une information est réalisée auprès de la Direction Générale et du Conseil d'Administration en cas de franchissement de limites.

Le Contrôle Permanent et Risques réalise annuellement le contrôle de la division des risques conformément à la réglementation de l'instruction n°2000-08 qui prévoit le recensement annuel par bénéficiaire des dix plus importants risques nets pondérés, au sens des Grands Risques, non éligibles au SEBC (Système Européen des Banques Centrales).

Le Contrôle Permanent et Risques réalise semestriellement deux revues sur les principaux encours par contrepartie ou groupe de contreparties de la Caisse Régionale.

Une information est réalisée auprès de la Direction Générale et du Conseil d'Administration.

Engagements sur les 10 plus grandes contreparties (hors collectivités publiques) :

Au 31/12/2012, les 10 plus grandes contreparties représentaient 1.95% du portefeuille crédit hors interbancaire de la Caisse Régionale.

Au 30/06/2013, les 10 plus grandes contreparties sont en diminution et représentent 1.7% du portefeuille crédit hors interbancaire de la Caisse Régionale.

La Caisse Régionale de Loire Haute-Loire a recours à FONCARIS pour ses grands risques.

Les encours concernés par la garantie Foncaris s'élevent, au 30 Juin 2013, à 71.8 M€ garantis à hauteur de 35.8 M€ soit un taux de couverture de 49.9 %.

Processus de revue de portefeuille et de suivi sectoriel

La Caisse Régionale a mis en place un dispositif de suivi de risques de contrepartie par marchés et activités ce qui lui permet de détecter toute dégradation sensible et durable. Les analyses doivent s'appuyer sur des indicateurs traditionnels et privilégier l'usage des critères Bâlois.

En fonction d'analyses effectuées par la Direction financière et des risques sur des secteurs d'activité ou des typologies d'opérations, le comité des risques peut faire évoluer les critères d'instruction voire de délégation sur certains secteurs d'activité ou décider des actions préventives

Processus de suivi des contreparties défaillantes et sous surveillance

La cellule Pilotage Opérationnel des Risques Crédit réalise entre autre le suivi des risques en fonction des jours et les revues des risques latents dans le but de détecter des créances douteuses potentielles.

Cette cellule pilote le suivi des risques jusqu'à un certain nombre de jours de retard : une information synthétique hebdomadaire est transmise à la Direction sur les retards et encours en anomalies. Cette cellule assure le suivi des relances auprès des unités opérationnelles en cas de dérapage constaté sur le suivi. La direction des crédits et du Bancaire vient en appui de la DFIR pour s'assurer de la régularisation de ces dossiers ou aider le réseau à enclencher les actions de régularisation.

Dans le cadre du process de gestion du risque de la Caisse Régionale, les unités recouvrement amiable et recouvrement contentieux gèrent individuellement les contreparties défaillantes dépendant de leur univers de décision. Des revues de portefeuille sont réalisées régulièrement dans ces unités et permettent un suivi précis et actualisé des dossiers.

Processus de suivi des risques sur base consolidée

Objet du Comité Risques

Le Comité Risques a pour objet d'examiner l'évolution des risques de contrepartie sur tous les marchés et réseaux de la caisse régionale, ainsi que les dispositifs visant à améliorer et sécuriser le suivi et le pilotage des engagements et des risques crédits.

Fonctionnement

Le comité se réunit chaque trimestre sous la présidence du Directeur Général. L'ordre du jour est établi sur proposition commune du Responsable de la Direction Financière & Risques et du Contrôle Permanent et des Risques. Le compte-rendu du comité est assuré par la filière risques crédit et est adressé par mail aux participants.

Rôle

Le rôle du Comité Risques consiste d'une part, en l'élaboration et au suivi de la politique risques de la Caisse Régionale et d'autre part en l'élaboration et au suivi de la politique de provisionnement.

Mécanismes de réduction du risque de crédit

Garanties reçues et sûretés

L'objectif de cette politique générale de garantie est de sécuriser au mieux les engagements et de contribuer à conforter la rentabilité sans entraver le développement commercial. La politique de garanties décrit les objectifs de couverture qu'il est recommandé d'atteindre dans la généralité des cas, sur l'ensemble des marchés.

La règle est la prise de garantie, celle-ci ne fondant jamais le crédit et devant être adaptée aux impératifs commerciaux et proportionnée au risque estimé. Les préconisations de garantie prennent en compte la notation de la contrepartie dans le dispositif Bâle II.

La Caisse Régionale souhaite être particulièrement exigeante sur le formalisme, en particulier sur les mentions manuscrites des cautions, la capacité juridique des signataires et le respect des délais réglementaires. Elle doit aussi s'assurer périodiquement de la valeur de la garantie et procéder à son actualisation dans le système d'information conformément aux usages Bâle 2.

Les garanties reçues peuvent être complétées par des sûretés de type assurance décès invalidité, garantie SOFARIS et OSEO.

Utilisation de contrats de compensation

La Caisse Régionale n'utilise pas ce type de contrat.

Utilisation de dérivés de crédit

La Caisse Régionale n'a pas de dérivés de crédit en direct à l'achat comme à la vente.

5.1.3. Exposition

Concentration

Diversification du portefeuille par zone géographique

La Caisse Régionale n'est pas concernée.

Diversification du portefeuille par filière d'activité économique

Répartition du portefeuille du Crédit Agricole Loire Haute-Loire par filière d'activité économique

juin 2013	
Filière	Répartition en %
Activités immobilières	22,74%
Administration publique	18,07%
Agriculture, chasse et services annexes	17,61%
Activités financières et d'assurance	5,97%
Construction	5,72%
Commerce de détail	3,68%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,30%
Santé et action sociale	3,08%
Commerce de gros	2,46%
Production et distribution d'électricité, gaz	1,97%
Hébergement et restauration	1,80%
Industries alimentaires	1,62%
Production et distribution d'eau, traitement des déchets	1,55%
Fabrication de produits métalliques	1,29%
Activités de services administratifs	1,19%
Transports	1,13%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	1,05%
Filières dont la répartition est < 1%	5,76%
TOTAL FILIERES	100,00%

décembre 2012	
Filière	Répartition en %
Activités immobilières	21,03%
Administration publique	18,44%
Agriculture, chasse et services annexes	17,11%
Activités financières et d'assurance	6,92%
Construction	5,97%
Commerce de détail	3,72%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,33%
Santé et action sociale	2,86%
Commerce de gros	2,75%
Production et distribution d'électricité, gaz	2,03%
Hébergement et restauration	1,77%
Industries alimentaires	1,66%
Production et distribution d'eau, traitement des déchets	1,49%
Fabrication de produits métalliques	1,33%
Transports	1,21%
Activités de services administratifs	1,19%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	1,12%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1,02%
Filières dont la répartition est < 1%	5,04%
TOTAL FILIERES	100,00%

Source : ARCADE (exclusion de la clientèle des particuliers et des crédits interbancaires)

Les crédits interbancaires de la Caisse Régionale sont concentrés sur sa filiale COFAM inclus dans le périmètre de consolidation. Du fait de cette intégration le niveau de risque est apprécié différemment de celui de l'ensemble de la clientèle.

Les encours interbancaires représentent environ 7.6 % des encours de crédit de la Caisse Régionale et 16.8% des encours crédit du risque par filières économiques.

La répartition du portefeuille par filière d'activité économique est globalement stable par rapport à décembre 2012.

Le portefeuille se caractérise par trois principales filières qui représentent 58.4% des encours (en légère augmentation par rapport à 2012 à 56.6

La filière Activités immobilières est la principale filière avec 22.7% des encours de crédit.

Suit l'Administration publique (collectivités publiques), représentant 18.1% des encours de crédit.

Ensuite, l'agriculture avec 17.6% des encours de crédit.

Les 14 filières d'activité complémentaires portent unitairement plus de 1% des encours de crédit, et totalisent 35.8% du portefeuille (contre 38.4% fin 2012).

Ventilation des encours de prêts et créances par agent économique

Cf. 5.3.c : Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

	30/06/2013				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales					0
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	75 625				75 625
Institutions non établissements de crédit	809 203	7 695	4 921		804 282
Grandes entreprises	977 161	44 247	35 146	20 242	921 773
Clientèle de détail	5 681 899	137 342	101 234	33 947	5 546 718
Total * Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	7 543 888	189 284	141 301	54 189	7 348 398

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 16 041 milliers d'euros

	31/12/2012				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales					0
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	9 453				9 453
Institutions non établissements de crédit	791 232	7 780	5 294		785 938
Grandes entreprises	1 031 848	49 291	38 586	18 162	975 100
Clientèle de détail	5 626 863	130 809	96 691	33 534	5 496 638
Total * Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	7 459 396	187 880	140 571	51 696	7 267 129

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 13 866 milliers d'euros

Engagements donnés en faveur de la clientèle par agent économique

Cf. 6 : Engagements de financement et de garantie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Engagements donnés		
Engagements de financement	652 794	659 485
. Engagements en faveur d'établissements de crédit		
. Engagements en faveur de la clientèle	652 794	659 485
Ouverture de crédits confirmés	356 218	376 472
- Ouverture de crédits documentaires	9 218	11 249
- Autres ouvertures de crédits confirmés	347 000	365 223
Autres engagements en faveur de la clientèle	296 576	283 013
Engagements de garantie	495 246	495 912
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	276 953	277 407
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
Autres garanties	276 953	277 407
. Engagements d'ordre de la clientèle	218 293	218 505
Cautions immobilières	65 868	71 331
Autres garanties d'ordre de la clientèle	152 425	147 174
Engagements reçus		
Engagements de financement	398 152	416 152
. Engagements reçus d'établissements de crédit	398 152	416 152
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	1 571 375	1 559 643
. Engagements reçus d'établissements de crédit	210 074	223 835
. Engagements reçus de la clientèle	1 361 301	1 335 808
Garanties reçues des administrations publiques et	259 314	262 869
Autres garanties reçues	1 101 987	1 072 939

Qualité des encours

Actif financier en souffrance : Selon l'IFRS 7, un actif financier est en souffrance lorsqu'une contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle.

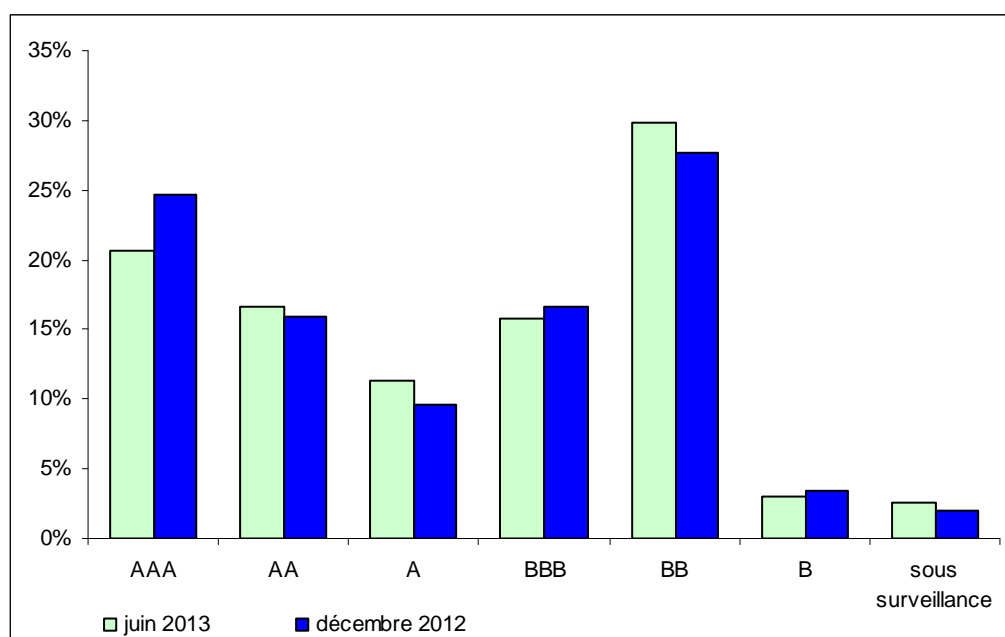
Analyse des encours par notation interne

La politique de notation interne vise à couvrir l'ensemble du portefeuille « Corporate » (entreprises, promotion immobilière, Administrations et Collectivités publiques).

Au 30 juin 2013, les emprunteurs notés par les systèmes de notation interne représentent 99.7% des encours portés par la Caisse Régionale, hors banque de détail.

Le périmètre ventilé dans le graphique ci-après est celui des engagements accordés par la Caisse Régionale à ses clients sains, hors banque de détail, soit Milliards d'euros. La répartition par rating est présentée en équivalent notation Standard & Poors.

Répartition du portefeuille sain du CORPORATE par équivalent S&P du Crédit Agricole Loire Haute-Loire



Source : ARCADE (exclusion des crédits interbancaires)

Les crédits interbancaires de la Caisse Régionale sont concentrés sur sa filiale COFAM intégrée comptablement. Du fait de cette intégration, le niveau de risque est apprécié différemment de celui de l'ensemble de la clientèle.

Dépréciation et couverture du risque

Politique de dépréciation et couverture des risques

Il existe deux natures de dépréciation soit sur base individuelle soit sur base collective.

En ce qui concerne la provision collective, la couverture des risques de crédit est assurée, au-delà de la couverture individualisée des créances compromises, par la constitution d'une provision collective pour risque de crédit correspondant au cumul des pertes attendues (calculées sur les données issues de BALE 2) sur les contrats non douteux litigieux portant des notations dégradées révélatrices de fortes probabilités de défaillance à un an, à la fois pour la banque de détail et pour la banque des entreprises.

Coût du risque

Le coût du risque crédit du Groupe Crédit Agricole Loire Haute-Loire s'élève à 10.5 M€ à fin juin 2013.

5.1.4. Le risque pays

Dispositif de surveillance et de gestion du risque pays

Le risque pays est le risque que les conditions économiques, financières, politiques ou sociales dans un pays étranger affectent les intérêts financiers de la Caisse Régionale.

La Caisse Régionale n'est pas exposée au risque pays.

5.2. Risques de prix

Le risque de prix résulte de la variation de prix et de volatilité des actions, taux, des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions.

Sont notamment soumis à ce risque : les titres à revenu variable, les dérivés actions et les instruments dérivés sur matières premières (Cf. Annexes aux comptes consolidés du 31.12.2012 - 3.2. Risques de marché et Rapport de gestion 6.3 Risques de marché).

La Caisse Régionale est soumise au risque de prix de part son activité de placement d'Excédents de Fonds Propres. Ce risque est mesuré (analyse VaR, scénario catastrophe).

5.3. Risques de marché

Les dispositifs de gestion et de méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché sont précisés pages 22 à 25 du rapport annuel 2012 (Cf. <http://www.ca-loirehauteloire.fr/> p 22 du rapport annuel 2012),

La définition des risques de marché est la même que celle figurant dans le rapport financier annuel 2012 de la Caisse Régionale LHL (Cf. <http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 22 du rapport annuel 2012),

5.3.1. Principales évolutions

Objectifs et politique

La Caisse Régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres.

Les objectifs et la politique de la Caisse Régionale dans le domaine des risques de marché n'ont pas été modifiés depuis le rapport financier annuel 2012 de la Caisse Régionale LHL (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 22 du rapport annuel 2012),

La politique de provisionnement et de couverture des risques

Les titres classés en titre de placement (NF) ou AFS/HFT (NI) font l'objet d'un provisionnement au 1^{er} euro.

La Caisse Régionale privilégie la diversification des actifs par type de marché, allocation géographique, approche sectorielle, nombres et antériorités des lignes pour minimiser la survenance d'un risque.

Le portefeuille de titres de placements a été constitué progressivement avec une allocation diversifiée.

Depuis le début d'année, la Caisse Régionale a fait évoluer l'allocation du portefeuille de placements des excédents de fonds propres conformément à celle validée par le Comité Financier du 25 mars 2013.

La poche obligataire a été renforcée conformément à la volonté de la CR d'obtenir des revenus récurrents. Elle totalise plus de 70% de l'ensemble du portefeuille.

L'exposition action est restée relativement stable sur le semestre et reste sous pondérée depuis août 2011.

L'objectif du portefeuille est d'apporter une récurrence de revenus à travers un portefeuille obligataire dominant dans l'allocation et par des externalisations de plus values ponctuelles en fonction des opportunités.

Les variations en terme d'exposition au risque et de politique et gestion du risque

Les portefeuilles sont valorisés tous les jours (hors titres obligataires HTM qui sont valorisés mensuellement). Les performances sont suivies quotidiennement par le service trésorerie.

Le pilotage est assuré en Comité de Trésorerie qui apprécie les évolutions des valorisations du portefeuille afin de gérer le risque au regard des limites validées par le Conseil d'Administration. Le Comité de Trésorerie se réunit sur une fréquence bimensuelle et est présidé par le Directeur Financier.

Les limites de gestion et d'allocation des placements des excédents de fonds propres

La politique financière de la Caisse régionale repose sur une gestion privilégiant la sécurité et la récurrence des revenus. Une forte prépondérance est donc accordée aux produits de taux de qualité « investment grade ». Par ailleurs, les produits de taux (titres d'investissement + titres de placement + titres subordonnés) doivent représenter au minimum 80 % de l'encours comptable de placements.

Les limites privilégient toujours la diversification des placements et la récurrence des revenus.

Les limites de gestion et allocation à fin juin 2013 sur les placements d'excédents de fonds propres n'ont pas évolué (<http://www.caisse-loirehauteloire.fr/>, p 23 du rapport annuel 2012),

5.3.2. Gestion du risque

Organisation de dispositif de suivi

Le dispositif local et central décrit dans le rapport financier annuel 2012 de la Caisse Régionale LHL ne présente pas d'évolution. (Cf. <http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 23 du rapport annuel 2012)

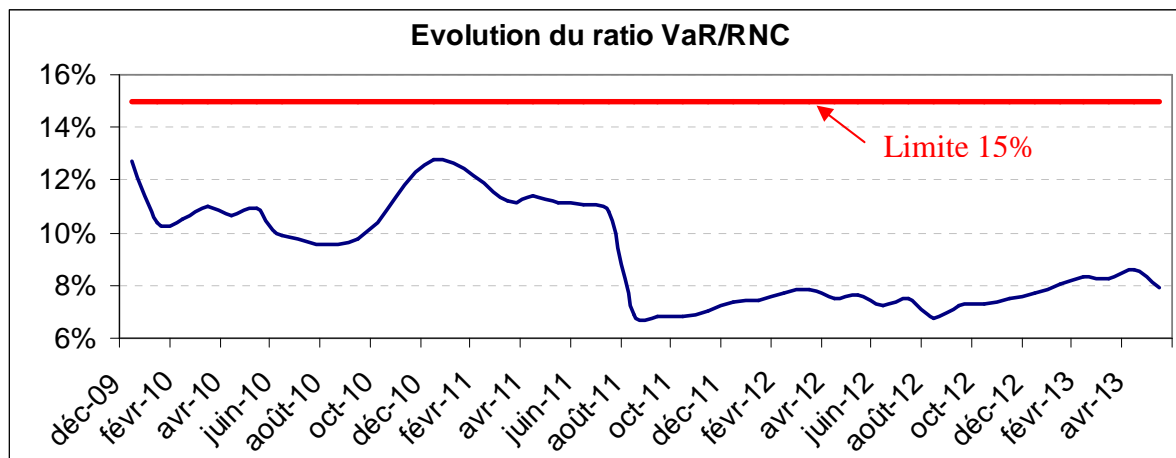
Les comités de décision et de suivi des risques sont toujours présents.

5.3.3. Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marchés

L'encadrement des risques de marché de la Caisse Régionale repose toujours sur la combinaison de trois indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites et, ou seuils d'alerte : la Value at Risk, les scénarios de stress, les indicateurs complémentaires (sensibilité aux facteurs de risques). (Cf. <http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 24 du rapport annuel 2012)

5.3.4. Exposition : activités de marché (Value at Risk)

Evolution du niveau de VaR :



Le montant de la VaR 1 mois avec un intervalle de confiance de 99% est de 5.3 M€ au 31/05/2013 contre 5.5 M€ au 31/12/2012.

Le montant de la VaR est globalement stable depuis le début d'année : l'allocation actions n'a pas évolué sur le semestre.

Le montant de la VaR au 31/05/2013 représente 7.9% du résultat net social de la Caisse Régionale du 31/12/2012 et respecte bien la limite fixée par le Conseil d'Administration de 15%.

Décomposition de la VaR par classe d'actifs au 31 mai 2013 :

	31/05/2013
Obligations	16,4%
Actions	78,3%
Gestion Alternative	1,6%
Convertible	3,7%
Total	100,0%

La VaR est calculée sur le portefeuille de titres de placement (titres AFS et HFT).

Perspectives d'évolution sur le second semestre 2013

L'allocation prudente actuelle devrait être maintenue dans le cadre d'une visibilité limitée des marchés financiers.

Depuis le début d'année, la CR a externalisé des plus values afin de contribuer positivement au PNB 2013 sur les titres de placements.

Le socle obligataire du portefeuille (titres vifs détenus par la Caisse Régionale) permettra à la CR de dégager des produits sur l'année 2013

5.3.5. Les stress scénarii

La Caisse Régionale calcule, comme indiqué au point 5.3.3 des stress scénarii sur son portefeuille de placements en complément de la VaR compte tenu des limites de cet indicateur.

Le scénario stress central repose sur les hypothèses ci-dessous :

- une hausse des taux de 2% pour les titres de sensibilité obligataire
- une baisse des marchés boursiers de 20% pour les titres de sensibilité action.
- une baisse des cours de 10 % pour l'alternatif.

Un reporting semestriel est présenté en Conseil d'Administration.

Ce deuxième élément quantitatif, « stress scénario », complète la mesure en VaR qui ne permet pas d'appréhender correctement l'impact de conditions extrêmes de marchés.

L'objectif des simulations des stress sur le portefeuille est de vérifier chaque trimestre que la Caisse Régionale est en capacité d'intégrer dans ses objectifs de résultat une situation de marché stressé.

La CR a fixé une limite du stress scénario à 20% du résultat net de l'année n-1. Un reporting semestriel du respect du stress est présenté au Conseil d'Administration

5.3.6. Risque action

La Caisse Régionale possède un risque action sur son portefeuille de titres de placement.

Le risque actions regroupe tout le risque action pur, quel que soit le support et l'intention de détention :

- les titres de capital, les parts ou actions d'OPCVM investis sur cette famille d'actifs,
- les titres de dette émis dont la performance est assise sur un indice, un panier ou une composition de performance action, que ces titres soient ou pas à capital garanti ou partiellement garanti,
- les opérations sur marchés organisés dont les sous jacents sont des actions ou indices actions,
- les opérations de gré à gré dont le sous jacent est directement ou indirectement lié à un risque action

Le portefeuille action de la CR est limité à un maximum de 15% des excédents de fonds propres (6.8% à fin mai 2013 contre 7.1% à fin déc.2012). Le risque action est un des risques du portefeuille de placements de la CR. D'autres risques existent comme le risque obligataire (risque de contrepartie) ou encore les placements immobiliers (OPCI et SCPI).

Le portefeuille action de la Caisse Régionale est enregistré en comptabilité en AFS ou HFT suivant la nature des produits souscrits.

Le portefeuille d'actions cotées à fin mai représente environ 27.6 M€ (contre 30.3 M€ à fin 2012) sous la forme d'OPCVM ou produits structurés auxquels il faut ajouter 17.9M€ de FCPR (assimilés actions).

Le portefeuille action de la Caisse Régionale s'inscrit dans un souci de diversification de placements et ceci avec un volume limité. Il ne s'agit en aucun cas d'une activité spéculative.

Il s'agit d'investissements de moyen et long terme

Le suivi et la mesure de ce risque sont intégrés à la gestion du risque global du portefeuille de placements de fonds propres dans les paragraphes qui précèdent le paragraphe 5.3.6 Risque Action.

5.3.7. Risques particuliers induits par la crise

La Caisse Régionale dispose d'un encours comptable de 6M€ sur des titres de type CDO. Une revue complète de ces titres est effectuée en comité de

trésorerie chaque trimestre. Le compte rendu et les supports des comités sont transmis au service contrôle permanent de la CR.

La direction financière a gelé tout type d'investissement sur les dérivés de crédit.

Produit structuré (Nom)	Gérant	Caractéristiques détaillées (taux, spécificités : cliquet, cap, indexing...)	Nominal (€)	JV 30/06/2013 (%)	JV 30/06/13 (montant)
EMTN CDO SEL2 1213	CACIB	TF = 5,12% fonctionne comme une obligation dont le sous-jacent est multigrédité. Le capital est garanti par la qualité de la tranche du portefeuille multi sous-jacent Tranche AA, taux de subordination = [0%-0,89%] Rating moyen : BB+ Attention : le capital est attaqué à hauteur de 17.26%	3 000 000	22.43	0.673 M€
CAL EMTN CDO MOD 0617	CACIB	TF = 5.90% fonctionne comme une obligation dont le sous-jacent est multigrédité. Le capital est garanti par la qualité de la tranche du portefeuille multi sous-jacent (diversifié géographiquement et sectoriellement) tranche AAA TF = 5.90%	3 000 000	65.68	1.97M€

La Caisse Régionale a provisionné une partie du capital investi sur les produits CDO :

- Selecta 2 : 2.3 M€ sur 3 M€ soit 77.57 % de taux de provisionnement (recommandation CASA)
- CDO Modigliani : 1.03M€ sur 3M€ soit 34.32% de taux de provisionnement (correspondant à la moins value du titre en juin 2013).

Concernant la partie actions d'autocontrôle, il n'y a pas eu de modification en ce qui concerne le contrat de liquidité depuis le rapport financier annuel 2009 (Cf. <http://www.ca-loirehauteloire.fr/>)

Au titre du contrat de liquidité confié par la société CRCAM Loire haute Loire à CA Cheuvreux, à la date du 28 juin 2013, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 6 700 titres
- 377 635.24 €

Il est rappelé que lors du dernier bilan au 31 décembre 2012, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 7 403 titres
- 347 158.70 €

5.4. Gestion du bilan

5.4.1. Risques financiers structurels

Le conseil d'Administration (CA) valide chaque année les limites de Risque de taux d'Intérêt Global (RTIG) et de liquidité de la Caisse Régionale en plus de limites financières sur le portefeuille de placement.

Le 24 mai 2013, le Conseil d'administration a validé les limites annuelles.

Un reporting semestriel est assuré par la Direction Financière sur la gestion de bilan auprès du CA.

Le suivi des limites des risques de taux et liquidité et des positions de bilan sont transmis mensuellement auprès de CASA qui assure également un suivi et effectue une consolidation des entités du groupe Crédit Agricole.

Concernant le pilotage de la gestion de la liquidité, le groupe Crédit Agricole a bâti un système d'encadrement de la gestion de liquidité à travers des limites. Un outil dédié a été mis à disposition des Caisses Régionales. Les limites mises en place doivent permettre au groupe Crédit Agricole ainsi qu'à l'ensemble des entités composant le groupe de pouvoir faire face à ses échéances de liquidité courtes et longues.

L'ensemble des données sont également analysées en interne par le service du Contrôle Permanent et Risque de la Caisse Régionale en plus de la direction financière.

5.4.2. Risque de taux d'intérêt global

Objectifs et politique

Le Risque de Taux est "le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché ("trading book")".

Les objectifs, la méthodologie et la politique de la Caisse Régionale dans le domaine de la gestion du risque de taux n'ont pas été modifiés depuis le rapport financier annuel 2012 de la Caisse Régionale Loire Haute-Loire (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 26 du rapport annuel 2012),

Gestion du risque de taux

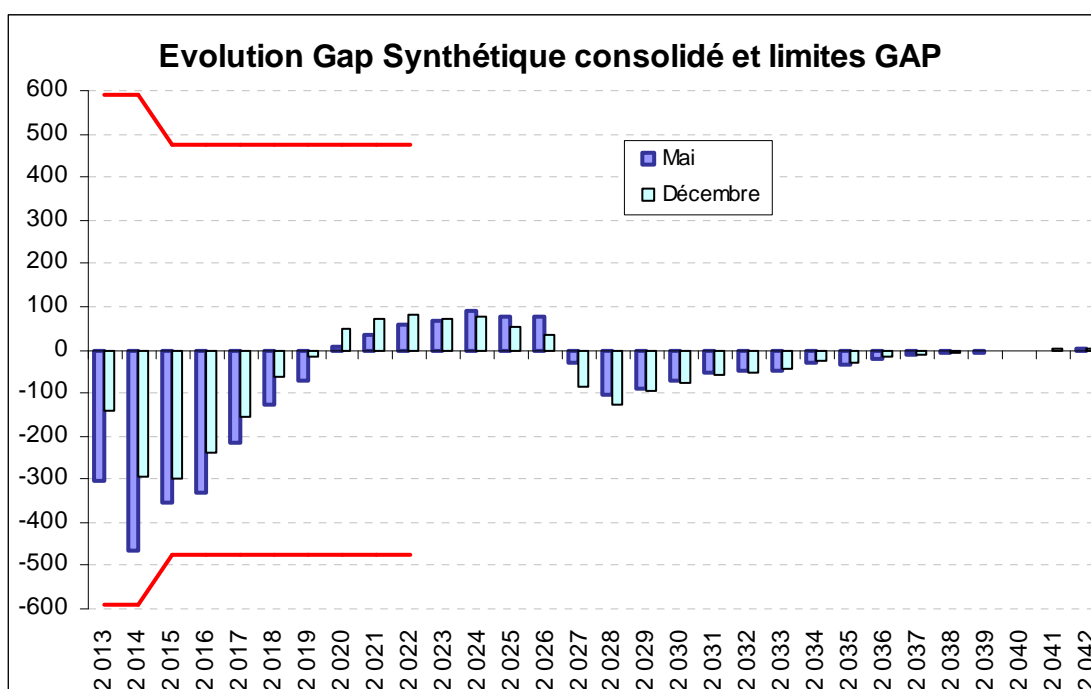
Le périmètre concerné par la gestion du risque de taux d'intérêt global couvre la totalité du bilan et du hors bilan.

Le RTIG est calculé mensuellement et en consolidé par l'outil groupe Cristaux2.

La gestion du RTIG n'a pas été modifiée depuis le rapport financier annuel 2012 de la Caisse Régionale Loire Haute-Loire (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p27 du rapport annuel 2012),

Exposition

Comparaison du Gap synthétique entre décembre 2012 et mai 2013 :



Sur un horizon de 4 ans, la Caisse Régionale a légèrement augmenté sa position de transformation afin de profiter de la pente de la courbe des taux.

La politique de prudence de gestion du RTIG a été maintenue à long terme.

La CR reste neutre à l'évolution des taux au delà de 2017.

A fin mai, les limites RTIG sont respectées (graphique ci-dessus) et sont calibrées pour respecter les préconisations CASA.

Limite GAP :

Limite années 1 et 2 : 2.5* PNB activité budgétée

Limite années 3 à 10 : 2* PNB activité budgété

	Année 1 et 2	Année 3 à 10
Limite GAP (en M€)	592	474
Limite respectée	OK	OK

Limite VAN : 10% des fonds propres

	Choc -200bp	Chpc +200bp
Limite VAN (en M€) (10% FP)	107	107
Impact VAN (en M€)	37	-33
Impact VAN / FP	3,5%	-3,1%
Limite respectée	OK	OK

Perspectives d'évolution sur le second semestre 2013

Depuis mai 2013, la Caisse Régionale a allongé la durée de son refinancement pour fermer les positions de transformation.

La position du gap observée à fin mai 2013 ne devrait pas évoluer au cours du second semestre de l'exercice 2013 sauf réduction potentielle des positions de transformation moyen terme en cas de changements d'environnement des taux.

5.4.3. Risque de change

Le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise.

La Caisse Régionale ne peut toujours pas prendre de positions de change. Le risque de change direct au bilan de la Caisse Régionale est nul. (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p27 du rapport annuel 2012),

5.4.4. Risques de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placements.

Objectifs et politique

Les objectifs et la politique de la Caisse Régionale dans le domaine de la gestion du risque de liquidité et de financement n'ont pas été modifiés depuis le rapport financier annuel 2012 de la Caisse Régionale LHL (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 27 du rapport annuel 2012),

Gestion du risque

La gestion du risque de liquidité et de financement est décrite dans le rapport annuel 2012, p27.

Les conditions de refinancement 2013

La Caisse Régionale compte tenu de ses fondamentaux solides tant sur le plan de la liquidité (ratio collecte/crédit à 90% à fin mai 2013 contre 93.8% à fin décembre 2012) que de la solvabilité (ratio Bâle 2 à 20.35% au 31/12/2012) a continué sa politique prudente de gestion de la liquidité en diversifiant ses outils de refinancement.

Exposition

La Caisse Régionale a toujours privilégié dans sa politique commerciale une politique de collecte « bilan » soutenue.

En marge de l'activité clientèle, la gestion de la liquidité s'inscrit dans le cadre d'une politique annuelle qui encadre le montant global du refinancement prévu auprès de CASA et/ou sur les marchés financiers. La Gestion Financière peut ainsi intervenir pour lever des fonds sous différentes formes : CDN interbancaires, Emprunts en Blancs à CASA, BMTN. Toutes ces opérations sont encadrées par des délégations en montant et en taux, et donnent lieu à des reportings réguliers auprès de la Direction Générale et du Responsable du Contrôle permanent et Risques.

CASA assure en tant qu'entité centralisatrice un suivi de la Caisse Régionale.

Au 31 mai 2013, le coefficient de liquidité (ratio standard) déclaré s'établit à 145.12 % (minimum réglementaire à 100%) contre 126.9% au 31/12/2012.

Méthodologie

Conformément au Règlement numéro 97-02 (article 31), la Caisse Régionale pilote son exposition au risque de liquidité.

Le pilotage repose sur plusieurs piliers :

- Méthode Standard : le pilotage du ratio de liquidité réglementaire à un mois, tableau des flux de trésorerie à 7 jours et suivi des coûts de refinancement
- Méthode Avancée : le respect des limites à court et moyen terme de liquidité, pilotage de stress scenarii. Cette méthode avancée s'est matérialisée par une convention de liquidité signée en janvier 2011 entre la CR et CASA.
- la diversification des sources de refinancement (SFH, CRH...),
- la projection des besoins de refinancement à moyen terme et le pilotage des tombées de refinancement à court et moyen terme.

Traduction opérationnelle de la crise financière sur la gestion du risque de liquidité

La traduction opérationnelle est un renforcement du suivi de la liquidité des entités du groupe. La Caisse Régionale en tant qu'entité du groupe pilote l'ensemble de ses limites internes. La gestion de la liquidité est gérée sur le court et moyen terme tant en volume que de prix en terme d'impact potentiel sur le PNB.

La Caisse régionale a mis en place un reporting dédié à la gestion de la liquidité dans le cadre de ses Comités (Comités de Taux, Trésorerie et Financier).

Perspectives d'évolution sur le second semestre 2013

La situation de liquidité de la Caisse Régionale Loire Haute-Loire lui permet de poursuivre le financement des crédits dans un contexte économique qui demeure difficile.

Le risque de prix de liquidité mesuré par la hausse des spreads de refinancement reste très mesuré.

Préparation aux nouvelles exigences Bâle 3 (ratios de liquidité)

Dans le cadre du futur ratio de liquidité LCR, la CR a poursuivi son programme de souscription de titres obligataires éligibles afin de renforcer ses réserves de liquidité.

La Caisse Régionale poursuivra sur le second semestre 2013 ses achats de titres éligibles au ratio LCR.

5.4.5. Politique de couverture

Par rapport au dernier rapport financier 2012, la politique de couverture des risques financiers n'a pas évolué (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 28 du rapport annuel 2012),

Pour la Caisse Régionale, l'utilisation d'instruments de dérivés répond à 2 objectifs :

- Apporter une réponse aux besoins des clients de la Caisse régionale ;
- Gérer les risques financiers de la Caisse régionale ;

Couverture de juste valeur (Faire Value Hedge)

Au 30/06/2013, la Caisse Régionale dispose de 809 M€ de swaps de macro couverture classés en FVH (contre 695M€ au 31/12/2012).

- Pour 170M€ de nominal de swaps (70M€ en déc 2012), la Caisse Régionale reçoit un taux fixe (TF) et paie un taux variable (TV index euribor 3 mois pour la plupart ou Eonia).

Ces swaps sont en couverture des éléments de passif taux fixe

- Pour 370 M€ (idem 31/12/2012), la Caisse Régionale paie TF et reçoit TV (index euribor 3 mois, eonia). Ces swaps sont en couverture des éléments du bilan actif (TF) à savoir les crédits à taux fixe clientèle.

- Pour 203M€ (contre 185M€ au 31/12/2012), la Caisse Régionale paie du TF et reçoit de l'inflation. Ces swaps sont à la fois en couverture des éléments du bilan actif (TF) et ceux du bilan passif inflation (les livrets).

Sur le 1er semestre 2013, la Caisse Régionale a rehaussé son taux de couverture du risque

- Pour 66 M€ (contre 70M€ en déc. 2012), la Caisse Régionale couvre le risque inflation lié à sa collecte indexée inflation (part inflation des livrets).

Couverture de flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)

Au 30/06/2013, la Caisse Régionale a 57 M€ de swaps de micro couverture classés en CFH (idem 31/12/2012).

Il s'agit de swaps emprunteurs TF où la Caisse Régionale reçoit un taux variable (index euribor 3 mois ou euribor 6 mois + spread) et paie un taux fixe.

Ces swaps sont strictement adossés à des ressources SFEF ou SFH (la Caisse Régionale paie un taux variable sur ces refinancements).

Couverture de l'investissement net en devise (Net Investment Hedge)

Au 30 juin 2013, la Caisse régionale n'est pas concernée.

5.5 Risques opérationnels

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

Nous précisons que le dispositif de collecte des risques opérationnels intègre les risques juridiques, comme toutes les autres activités bancaires gérées par l'entreprise.

5.5.1 Objectifs et politique

Le dispositif de gestion des risques opérationnels, harmonisée au sein du Groupe, est décliné dans les entités du Groupe et comprend les composantes suivantes :

- La gouvernance de la fonction de gestion des risques opérationnels : la Direction Générale supervise le dispositif des risques opérationnels et est informée du niveau des risques opérationnels par l'intermédiaire du volet risques opérationnels du comité de contrôle interne.
- La cartographie des risques opérationnels permet l'identification et l'évaluation qualitative des risques.
- Le suivi des indicateurs fixés dans le cadre de la politique ROP, est réalisé chaque trimestre avec la constitution des tableaux de pilotage présentés en comité de contrôle interne.
- La collecte des pertes liées aux risques opérationnels est consolidée dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque global ainsi que le calcul de l'allocation des fonds propres réglementaires

au titre des risques opérationnels au niveau de l'entité et au niveau consolidé.

- Un dispositif d'alerte.
- Crédit Agricole SA adresse à la Caisse Régionale un tableau de bord consolidé des risques opérationnels permettant de se positionner par rapport aux autres Caisses Régionales.

5.5.2. Gestion du risque : organisation, dispositif de surveillance

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le Responsable des Risques Opérationnels de la Caisse Régionale est rattaché au Responsable des Risques et Contrôles Permanents de la Caisse Régionale.

Le Manager du Risque Opérationnel rapporte trimestriellement sur son activité et sur le niveau d'exposition auprès du Comité de Contrôle Interne dont la Présidence est assurée par le Directeur Général de la Caisse Régionale.

L'organe exécutif est informé à minima trimestriellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérées du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse Régionale. Les tableaux de Bords sont mis à disposition sous intranet, ainsi, l'information est accessible par l'ensemble des acteurs de la Caisse Régionale et reprennent les plans d'actions.

Un reporting relatif à l'évolution du coût du risque opérationnel et aux événements marquants de la période est effectué annuellement auprès du Comité d'Audit, qui rapporte de ses travaux à même périodicité au Conseil d'Administration, organe délibérant.

Le dispositif de gestion du risque opérationnel couvre intégralement le périmètre opérationnel et fonctionnel de la Caisse Régionale. CA Technologie - CA Services et le groupe COFAM, filiale de la Caisse Régionale, sont dotés de leurs propres dispositifs de gestion et de surveillance.

5.5.3. Méthodologie

Méthodologie utilisée pour le calcul des exigences de fonds propres

La Caisse Régionale met en oeuvre la méthode de mesure avancée (AMA) pour l'évaluation de l'exigence en fonds propres au titre des risques opérationnels.

Ce dispositif respecte l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction

risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel...) et des critères quantitatifs Bâle II requis (intervalle de confiance de 99,9 % sur une période d'un an ; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarios et de facteurs reflétant l'environnement).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type "Loss Distribution Approach" (LDA) spécifique au Groupe Crédit Agricole SA

Ce modèle LDA est mis en oeuvre d'une part, sur les données internes collectées mensuellement dans la Caisse Régionale (constituant l'historique de pertes), et d'autre part, sur les scénarios majeurs qui permettent d'envisager des situations non observées dans l'entité et ayant une probabilité de survenance au-delà de l'horizon d'un an. Ce travail d'analyse est mené dans la Caisse Régionale à partir d'une liste Groupe de scénarios applicables à la banque de détail, piloté et contrôlé par Crédit Agricole SA. Cette liste de scénarios majeurs fait l'objet d'une révision annuelle et a pour objectif de couvrir l'ensemble des catégories de Bâle, ainsi que toutes les zones de risques majeurs identifiés susceptibles d'intervenir dans l'activité « banque de détail ».

Pour les Caisses Régionales, un principe de mutualisation des données internes est mis en oeuvre. Ce principe de mutualisation du calcul de l'Exigence de Fonds Propres pour l'ensemble des Caisses Régionales concerne la partie de l'Exigence de Fonds Propres issue de l'historique de pertes. Ainsi les historiques de pertes de l'ensemble des Caisses Régionales sont concaténés. Cette méthode permet de disposer d'une profondeur d'historique d'incidents accrus et d'un profil de risque plus complet.

La mutualisation des données lors de la détermination de la charge en capital implique de réaliser une répartition de cette charge par Caisse Régionale. Pour ce faire, Crédit Agricole SA utilise une clé de répartition prenant en compte les caractéristiques des Caisses Régionales (basée sur le coût du risque et PNB de l'année écoulée).

Un mécanisme de diversification du risque est mis en oeuvre dans le modèle LDA du Groupe. Pour ce faire, un travail d'experts est mené à Crédit Agricole S.A afin de déterminer les corrélations de fréquence existantes entre les différentes catégories de risque de Bâle et les scénarios majeurs. Ce travail d'expert a fait l'objet cette année d'une formalisation accrue, visant à structurer l'argumentation autour de différents critères qualitatifs (corrélation conjoncturelle, corrélation structurelle, étude des fréquences historiques, matrice d'incertitude...).

La méthode de calcul standard (TSA) est également utilisée et appliquée à la filiale de la Caisse Régionale, le groupe COFAM. L'exigence en fonds propres de

ces entités suit la méthodologie de ventilation du PNB de l'entité par ligne métier sur les trois derniers exercices. Le périmètre de consolidation fait l'objet d'une revue de validation périodique afin de détecter toutes entrées, modifications ou sorties du périmètre. La part d'exigence en fonds propres standard (TSA) vient s'ajouter à la part AMA pour déterminer l'exigence en fonds propres finale au titre du risque opérationnel.

5.5.4. Assurance et couverture des risques opérationnels

La protection de notre bilan et du compte de résultat par le moyen de l'assurance passe par quatre types de polices :

1. Police perte d'exploitation qui vise à assurer la réalisation d'une partie de notre PNB en cas d'arrêt d'activité.
2. Police globale de banque qui vise à prendre en charge les sinistres de types détournement, escroquerie, vol
3. Police de responsabilités qui visent à prendre en charge des sinistres envers des tiers lésés
4. Police de dommages qui visent à prendre en charge les sinistres sur notre patrimoine immobilier et matériel.

Le suivi des assurances de l'entreprise (sinistralité, primes, analyses) fait l'objet de présentation en comité de contrôle interne.

Par ailleurs, en méthode avancée, la Caisse Régionale peut prendre en compte les effets de l'assurance pour diminuer l'exigence en fonds propres dans la limite de 20% du total des fonds propres alloués aux risques opérationnels.

Cet effet réducteur peut être pris en compte par la Caisse Régionale dans la mesure où son assureur répond aux exigences réglementaires. Dans la méthodologie Groupe appliquée à la Caisse Régionale, l'effet assurance est pris en compte au niveau d'un scénario majeur de destruction du site névralgique. Pour déterminer le montant de l'Exigence en Fonds Propres prenant en compte l'effet réducteur de l'assurance il est nécessaire de déterminer un certain nombre de paramètres calculés par l'assureur à savoir le taux de couverture, le taux d'assurabilité, la franchise globale du sinistre. La détermination de ces paramètres se fait en étudiant conjointement le scénario majeur de la Caisse Régionale et les polices d'assurance susceptibles d'intervenir.

La prise en compte de la part d'exigence en fonds propres mutualisée liée à l'historique de pertes, de la part d'exigence en fonds propres relatives aux scénarios majeurs et les caractéristiques de l'assurance permettent ensuite de déterminer le montant total de l'exigence en fonds propres AMA.

5.6. Risques de non-conformité

Pour cette partie, il convient de se reporter au rapport financier annuel 2012 de la Caisse Régionale Loire Haute-Loire page 30 (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>).

5.6.1. Dispositif de contrôle interne

a. Le contrôle permanent

L'organisation mise en place au sein de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire s'appuie sur les obligations du règlement CRBF 97-02 modifié ainsi que sur les recommandations émises par le Comité Plénier de Contrôle Interne des Caisses régionales pour son application.

Le dispositif s'articule autour de 3 fonctions :

Une fonction «Contrôle Périodique» au sens d'Audit-Inspection, exclusive de toute autre fonction, dotée d'effectifs dédiés, rattaché au Directeur Général.

Une fonction «Contrôle Permanent», chargée de la gestion globale des risques.

Ce service est doté d'effectifs exclusivement dédiés aux contrôles des risques opérationnels, de crédits, financiers, comptables, informatiques, à l'animation du dispositif de contrôle permanent et à l'administration des outils Bâle II.

Une fonction «Contrôle de la Conformité», dont le Responsable est rattaché au Responsable du Contrôle Permanent. La fonction de Responsable du Contrôle de la Conformité recouvre le contrôle des services d'investissement au sens de la réglementation de l'AMF, le contrôle du risque de non-conformité et la Sécurité Financière/lutte anti-blanchiment.

Des contrôles permanents opérationnels sont réalisés au sein des unités du siège, des réseaux de distribution et des filiales, sur la base des manuels de procédures décrivant les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents.

Les points à contrôler ont été définis à partir des dispositifs de mesure des différents risques inhérents à l'ensemble des activités de la Caisse Régionale et sont régulièrement actualisés.

Les résultats des contrôles sont formalisés et font l'objet d'un reporting de synthèse périodique communiqués aux différents niveaux hiérarchiques, ainsi qu'à l'organe exécutif (Comités de Contrôle Interne Restreints et Pléniers), et au comité d'audit qui rapporte à l'organe délibérant, le Conseil d'Administration.

Dans le cadre du respect de nos obligations réglementaires les éléments de mesure et de maîtrise des risques sont repris dans le rapport annuel de contrôle

interne qui est adressé à l'Autorité de Contrôle Prudentiel via l'organe central du groupe Crédit Agricole. Une présentation en est faite au Comité d'Audit qui rapporte de ses travaux au Conseil d'Administration. Il est communiqué aux Commissaires aux comptes.

b. La prévention et le contrôle des risques de non-conformité

Ce dispositif vise à se prémunir contre les risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, la lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme, puis la prévention et la lutte contre la fraude. Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de règles écrites internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, etc.

Au cours du 1er semestre de l'année 2013, la Caisse Régionale a veillé à l'application de la Directive MIF intégrée dans sa démarche commerciale « Relation client » qui s'appuie sur une relation clientèle : écoute des clients, réponse aux besoins, utilité des produits et services par rapport aux besoins et aux objectifs. La Caisse Régionale a maintenu le suivi de l'utilisation de l'outil « vente personnalisée » qui permet d'assurer l'adéquation des produits souscrits aux objectifs de placement des clients. Cette démarche de conformité permet de connaître entre autre la compétence et le niveau d'expérience des clients en matière de produits financiers, de réaliser une découverte approfondie de leurs besoins, de connaître leur patrimoine, leur projet et leur plus ou moins grande aversion à la prise de risques.

Dans le cadre du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la Caisse Régionale utilise l'outil groupe Crédit Agricole (Norkom) qui fournit des alertes issues des comportements financiers suspects de clients. Les alertes issues de Norkom font l'objet d'un traitement selon des critères de risques, de connaissance client, d'informations tant internes qu'externes... Par ailleurs, la Caisse Régionale maintient son dispositif de contrôle des entrées en relation tant au niveau des clients particuliers que professionnels.

Par ailleurs, au cours du 1er semestre 2013, la Caisse Régionale s'est engagée dans un plan d'actions de mise à jour des dossiers des clients personnes morales et entreprises individuelles. Ce plan vise notamment à s'assurer de la complétude et de l'actualisation des dossiers clients concernant les documents juridiques, comptables ... Il fait l'objet d'un suivi au niveau de la Caisse Régionale et d'un reporting trimestriel au niveau de Crédit Agricole SA.

La Caisse Régionale suit le volet réglementaire de la protection de la clientèle tant dans les domaines commerciaux (nouveaux produits, démarche commerciale, qualité du conseil,...) que d'organisation (évolutions réglementaires) ou de formation des collaborateurs (nouveaux produits, carte professionnelle, certification ...) ou de traitement des réclamations clients.

c. Le contrôle périodique

En application du règlement 97-02 modifié, les missions d'audit sont réalisées par une équipe de 6 auditeurs dédiée au contrôle périodique des activités du siège et des réseaux commerciaux, ainsi que toutes les entités relevant de son périmètre (filiales, prestataires externes essentiels). Le plan d'audit annuel 2013 a fait l'objet d'une présentation au Comité d'Audit le 7 février 2013, puis a été validé en date du 4 mars 2013 par le Directeur Général à l'occasion du Comité de Contrôle Interne.

Les missions d'audit ont pour objectif de s'assurer du respect de la réglementation, des procédures en vigueur dans la Caisse régionale et d'apprécier la qualité des dispositifs de contrôle interne en place.

La synthèse et les conclusions générales des missions, ainsi que le résultat des suivis de missions réalisées au cours du premier trimestre 2013 ont été présentées au Directeur Général lors du Comité de Contrôle Interne du 27 mai 2013, ainsi qu'au Comité d'Audit de la Caisse régionale en date du 11 juillet 2013.

5.6.2 Tendances récentes et perspectives

La Caisse Régionale poursuit en 2013 son engagement en faveur de ses clients et de sa Région et continue d'assurer son rôle de premier financeur du territoire.

Pour ce faire, elle peut s'appuyer sur une réelle capacité à prêter grâce à sa collecte, sur ses réserves de liquidité et sur le niveau de ses fonds propres (ratio Bâle2 de 20,3 % à fin décembre 2012).

Deux orientations majeures de son projet entreprise « Horizons 2016 », ont été engagées durant ce 1er semestre : l'investissement dans la qualité de la relation client et la mesure du niveau d'intention des clients à recommander la Caisse Régionale autour d'eux ; la dynamisation du sociétariat avec le lancement de la nouvelle offre aux sociétaires de Crédit- Agricole Loire Haute-Loire.

PARTIE B – Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2012

(Ayant fait l'objet d'un examen limité)

Examinés par le Conseil d'administration de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire en date du 26 juillet 2013

SOMMAIRE

PARTIE B – COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2012.....	48
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	49
COMPTE DE RESULTAT	49
RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	50
BILAN PASSIF.....	53
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	54
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	55
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES	56
1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISEES	56
2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES DU SEMESTRE	59
2.1. <i>Principales opérations de structure et évènements significatifs de la période</i>	59
2.2. <i>Écarts d'acquisition</i>	59
2.3. <i>Parties liées</i>	59
3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	60
3.1. <i>Produits et Charges d'intérêts</i>	60
3.2. <i>Commissions nettes</i>	60
3.3. <i>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	61
3.4. <i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	63
3.5. <i>Produits et charges nets des autres activités</i>	63
3.6. <i>Charges générales d'exploitation</i>	63
3.7. <i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	64
3.8. <i>Coût du risque</i>	65
3.9. <i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i>	65
3.10. <i>Impôts</i>	66
3.11. <i>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	68
4. INFORMATIONS SECTORIELLES.....	70
5. NOTES RELATIVES AU BILAN.....	72
5.1. <i>Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	72
5.2. <i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	74
5.3. <i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</i>	74
5.4. <i>Actifs transférés non décomptabilisés ou décomptabilisés avec implication continue</i>	76
5.5. <i>Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers</i>	77
5.6. <i>Exposition au risque souverain et non souverain sur les pays européens sous surveillance</i>	78
5.7. <i>Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle</i>	83
5.8. <i>Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées</i>	84
5.9. <i>Immeubles de placement</i>	84
5.10. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)</i>	85
5.11. <i>Provisions</i>	86
5.12. <i>Capitaux propres</i>	88
6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	89
7. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS	90
8. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	90
8.1. <i>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût</i>	90
8.2. <i>Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur</i>	91
9. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE INTERMEDIAIRE	94
10. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2013	94

CADRE GENERAL

Présentation juridique de l'entité

Caisse Régionale de Crédit Agricole mutuel Loire Haute Loire
 94, rue BERGSON 42 000 SAINT ETIENNE
 Inscription au registre du commerce de SAINT ETIENNE
 SIRET 380 386 854 00018
 Etablissement de crédit et courtage d'assurance
 Société coopérative à capital variable
 Code NAF : 6419 Z
 Caisse cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris (compartiment C)

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Intérêts et produits assimilés	3.1	263 251	560 047	272 392
Intérêts et charges assimilées	3.1	(122 303)	(282 402)	(137 318)
Commissions (produits)	3.2	58 651	116 061	57 813
Commissions (charges)	3.2	(7 145)	(14 376)	(8 113)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	1 068	4 928	1 070
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	3 203	(13 105)	(1 291)
Produits des autres activités	3.5	6 881	8 515	4 362
Charges des autres activités	3.5	(534)	(1 007)	(349)
PRODUIT NET BANCAIRE		203 072	378 661	188 566
Charges générales d'exploitation	3.6	(110 018)	(218 588)	(105 192)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	(3 422)	(6 649)	(3 114)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		89 632	153 424	80 260
Coût du risque	3.8	(17 946)	(41 510)	(17 785)
RESULTAT D'EXPLOITATION		71 686	111 914	62 475
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	(172)	388	(35)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.2			
RESULTAT AVANT IMPOT		71 514	112 302	62 440
Impôts sur les bénéfices	3.10	(23 746)	(44 353)	(22 680)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		47 768	67 949	39 760
Participations ne donnant pas le contrôle			1	
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		47 768	67 948	39 760

RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

Notes	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
(en milliers d'euros)			
Résultat net	47 768	67 949	39 760
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		(1 627)	(1 472)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	-	(1 627)	(1 472)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence			
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence		587	532
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-	(1 040)	(940)
Gains et pertes sur écarts de conversion			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente (1)	(4 699)	8 746	2 778
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	756	158	(70)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	(3 943)	8 904	2 708
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence			
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	483	(200)	700
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	(3 460)	8 704	3 408
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres 3.10	(3 460)	7 664	2 468
Résultat net et autres éléments du résultat global	44 308	75 613	42 228
Dont participations ne donnant pas le contrôle		1	
Dont part du Groupe	44 308	75 612	42 228

(1) L'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole détient la totalité du capital de SAS Rue la Boétie dont l'objet exclusif est la détention à tout moment de plus de 50 % des droits de vote et du capital de Crédit Agricole S.A. Les opérations sur les titres non cotés SAS Rue la Boétie sont encadrées par une convention de liquidité qui détermine le prix de référence qui devrait s'appliquer en cas de transferts des titres SAS Rue La Boétie entre Caisses régionales ou lors des augmentations de capital de SAS Rue la Boétie.

Au plan comptable, les titres SAS Rue La Boétie sont classés en titres disponibles à la vente (AFS) et doivent être valorisés à leur juste valeur dans les comptes des Caisses régionales. Dans la mesure où ces titres ne sont pas cotés sur un marché actif, cette juste valeur doit être établie sur la base de techniques de valorisation. Si aucune juste valeur ne

peut être déterminée de manière fiable, la norme prévoit que les titres soient maintenus à leur prix de revient. Jusqu'à présent et pour refléter les spécificités des titres SAS Rue La Boétie, la valeur retenue pour l'établissement des comptes consolidés des Caisses régionales a été alignée sur la convention de liquidité qui détermine le prix de référence qui doit s'appliquer en cas de transferts des titres SAS Rue La Boétie entre Caisses régionales. Ce prix de référence est déterminé par une formule qui intègre trois composantes : le cours de bourse des titres Crédit Agricole S.A., le coût de revient de l'action Crédit Agricole S.A. dans les comptes de la SAS Rue La Boétie et l'actif net consolidé par action de Crédit Agricole S.A.

Toutefois, dans un contexte de marché dégradé, la baisse du cours de l'action Crédit Agricole S.A. s'est traduit par un écart croissant constaté durablement entre le cours de l'action Crédit Agricole S.A. et le prix de l'action SAS Rue La Boétie fixé par la convention de liquidité. En l'absence de transaction sur le titre entre les Caisses régionales, ce prix fixé par la convention n'a plus semblé pouvoir être considéré comme une référence de prix représentative de leur juste valeur au sens de la norme IAS 39.

En outre, la mise en œuvre d'une valorisation qui permettrait de refléter l'ensemble des droits et obligations attachés à la détention des titres SAS Rue La Boétie soulève de nombreuses incertitudes, en particulier en ce qui concerne la valorisation d'éléments intangibles et incessibles comme :

- La stabilité capitalistique du Groupe qui permet d'assurer le contrôle collectif et permanent des Caisses régionales sur Crédit Agricole S.A.,
- La couverture des risques de liquidité et de solvabilité des Caisses régionales,
- Les relations économiques et financières internes au Groupe Crédit Agricole,
- La mise en commun de moyens et,
- La valorisation, le développement et l'utilisation de la marque Crédit Agricole,

En conséquence, et comme le prévoit la norme IAS 39 dès lors que le recours à un modèle de valorisation ne permet pas d'établir une valorisation fiable, les titres SAS Rue La Boétie sont valorisés à leur coût depuis le 31 décembre 2012. En cas de cession ou de dépréciation, les gains et pertes latents précédemment constatés en gains et pertes directement en capitaux propres sont transférés en résultat. En cas d'indication objective de perte de valeur les titres sont dépréciés dès lors que la valeur comptable du titre est supérieure à une valeur de référence déterminée sur une approche multicritère basée sur la valeur de marché des différentes activités de Crédit Agricole S.A. Ainsi, les travaux de valorisation s'appuient sur une approche fondée sur des paramètres de marché visant à établir une valeur des flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux qui serait retenu par le marché pour un actif similaire conformément au paragraphe 66 d'IAS 39. Cette approche combine une valorisation des flux futurs attendus des différentes activités du Groupe actualisés à un taux de marché, une valorisation de l'actif net du Groupe, une valorisation des activités du Groupe par référence à des prix de transactions observés récemment sur des activités similaires, une valorisation fondée sur le cours de bourse de Crédit Agricole S.A. complété d'une prime de contrôle et, le cas échéant une valorisation par référence aux transactions internes.

Ainsi, depuis le 31 décembre 2012, les titres SAS Rue La Boétie ont été évalués à leur coût. Ce dernier correspondait à la juste valeur des titres au 30 septembre 2012, soit 14 euros. La valeur fondée sur des paramètres de marché et déterminée pour le test de dépréciation selon la méthodologie décrite ci-avant ressortait à 13,64 euros au 31 décembre 2012.

En conséquence, les impacts en 2012 pour la Caisse régionale de ont été les suivants :

- Constatation d'une dépréciation de 7 751 milliers d'euros déterminée à partir de la différence entre la valeur des titres au 30 septembre 2012 soit 14 euros par action et la valeur déterminée pour le test de dépréciation soit 13,64 euros par action.

- Reclassement intégral en résultat des pertes latentes constatées en capitaux propres pour 3 431 milliers d'euros, montant correspondant à la différence entre la valeur des titres au 30 septembre 2012 et le coût de revient historique de ces titres.

Au 30 juin 2013, en l'absence d'indice de perte de valeur, les titres SAS Rue La Boétie n'ont pas fait l'objet de test de dépréciation, et aucune dépréciation complémentaire n'a dû être constatée.

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2013	31/12/2012
Caisse, banques centrales		34 745	44 602
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1 - 5.6	33 305	30 033
Instruments dérivés de couverture		6 823	8 455
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4 - 5.5 - 5.6	505 765	526 549
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.5 - 5.6	1 799 536	1 588 823
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.5 - 5.6	7 272 773	7 257 676
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		13 207	13 802
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5.5 - 5.6	516 085	452 025
Actifs d'impôts courants et différés		34 897	9 329
Comptes de régularisation et actifs divers		197 139	195 758
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participation aux bénéfices différée			
Participations dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement	5.10	232	241
Immobilisations corporelles	5.11	47 835	48 806
Immobilisations incorporelles	5.11	34 984	35 015
Ecart d'acquisition	2.2		
TOTAL DE L'ACTIF		10 497 326	10 211 114

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2013	31/12/2012
Banques centrales			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	657	666
Instruments dérivés de couverture		17 435	19 167
Dettes envers les établissements de crédit	5.7	5 868 552	5 552 896
Dettes envers la clientèle	5.7	2 645 721	2 631 860
Dettes représentées par un titre	5.8	217 961	287 425
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		3 606	6 980
Passifs d'impôts courants et différés		25 263	4 048
Comptes de régularisation et passifs divers		227 136	254 743
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions (1)	5.12	67 788	67 778
Dettes subordonnées	5.8	33 173	32 494
TOTAL DETTES		9 107 292	8 858 057
CAPITAUX PROPRES		1 390 034	1 353 057
Capitaux propres - part du Groupe		1 390 030	1 353 053
Capital et réserves liées		313 373	308 615
Réserves consolidées (1)		1 024 532	968 672
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		4 358	7 818
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés			
Résultat de l'exercice		47 768	67 948
Participations ne donnant pas le contrôle		4	4
TOTAL DU PASSIF		10 497 326	10 211 114

(1) Aucune variation n'est due à l'application de l'amendement d'IAS 19 au 1er janvier 2013.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Part du Groupe							Participations ne donnant pas le contrôle				Capitaux propres consolidés	
	Capital et réserves liées					Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		Résultat net	Capitaux propres	Capital réserves consolidées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus (3)	Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables
<i>(en milliers d'euros)</i>													
Capitaux propres au 1er janvier 2012	167 792	184 157	898 490	(76 685)	1 173 754	429	(275)	91 079	1 264 967	4		4	1 264 991
Augmentation de capital	17 337				17 337				17 337				17 337
Variation des titres auto détenus				25	25				25				25
Dividendes versés au 1er semestre 2012			(46 907)		(46 907)				(46 907)				(46 907)
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales			34 922		34 922				34 922				34 922
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle													
Mouvements liés aux paiements en actions													
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	17 337		(11 985)	25	5 377				5 377				5 377
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres													
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence													
Résultat du 1er semestre 2012			(4)		(4)		(3 408)	39 760	39 760				39 760
Autres variations									2 464				2 464
Capitaux propres au 30 juin 2012	185 129	184 157	886 501	(76 660)	1 179 127	(511)	3 133	130 839	1 312 588	4		4	1 312 592
Augmentation de capital	7 080				7 080				7 080				7 080
Variation des titres auto détenus				9	9				9				9
Dividendes versés au 2ème semestre 2012													
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales													
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle													
Mouvements liés aux paiements en actions													
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	7 080			9	7 089				7 089				7 089
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres													
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence													
Résultat du 2nd semestre 2012			(8)		(8)		(100)	28 188	28 188				28 188
Autres variations									5 188				5 188
Capitaux propres au 31 décembre 2012	192 209	184 157	886 493	(76 651)	1 186 208	(611)	8 429	159 027	1 353 053	4		4	1 353 057
Affectation du résultat 2012													
Capitaux propres au 1er janvier 2013	192 209	184 157	886 493	(76 651)	1 186 208	(611)	8 429	159 027	1 353 053	4		4	1 353 057
Augmentation de capital	4 742				4 742				4 742				4 742
Variation des titres auto détenus				17	17				17				17
Dividendes versés au 1er semestre 2013			(48 885)		(48 885)				(48 885)				(48 885)
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales			36 798		36 798				36 798				36 798
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle													
Mouvements liés aux paiements en actions													
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	4 742		(12 087)	17	(7 328)				(7 328)				(7 328)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres													
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence													
Résultat du 1er semestre 2013			(2)		(2)			47 768	47 768				47 768
Autres variations (2)							(3 460)		(3 462)				(3 462)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2013	196 951	184 157	874 404	(76 634)	1 178 878	(611)	4 969	206 795	1 390 031	4		4	1 390 035

(1) : Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

(2) : Aucune variation des réserves consolidées n'est due à l'application de l'amendement d'IAS 19 au 1er janvier 2013.

(3) dont élimination de 76 465 milliers d'euros liés au capital Caisse Régionale Loire Haute-Loire détenu par les caisses locales.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	1er semestre 2013	1er semestre 2012	31/12/2012
Résultat avant impôts	71 514	62 440	112 302
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	3 422	3 114	6 649
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	16 862	22 902	57 134
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	170	35	(388)
Résultat net des activités de financement	678	679	1 366
Autres mouvements	(13 814)	(5 426)	13 113
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	7 318	21 304	77 874
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	3 267	128 123	104 257
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(23 589)	(97 763)	(226 863)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(121 446)	(91 835)	31 467
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(12 983)	45 873	50 652
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence (1)			
Impôts versés	(27 617)	(15 273)	(39 991)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(182 368)	(30 875)	(80 478)
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	(103 536)	52 869	109 698
Flux liés aux participations (2)	(338)	(46)	(322)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(2 593)	(3 119)	(6 916)
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	(2 931)	(3 165)	(7 238)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (3)	(7 329)	5 372	12 453
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (4)	1	1	(1 347)
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	(7 328)	5 373	11 106
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	(113 795)	55 077	113 566
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	164 132	50 569	50 569
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	44 590	37 811	37 811
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	119 542	12 758	12 758
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	50 338	105 644	164 132
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	34 737	33 717	44 590
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	15 601	71 927	119 542
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(113 794)	55 075	113 563

* composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

** composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.7 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(2) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2013, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire s'élève à - 338 milliers d'euros portant notamment sur les opérations suivantes : Titres C2MS 188 milliers d'euros - Titres Sacam Fia Net - 137 milliers d'euros.

(3) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires correspond aux dividendes versés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire et les Caisses Locales à leurs actionnaires pour - 12 088 milliers d'euros et à la variation nette du capital des Caisses Locales pour 4 742 milliers d'euros.

(4) Au cours du premier semestre 2013, aucune émission nette de dettes subordonnées n'est intervenue.

1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire au 30 juin 2013 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2012 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2013 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Amendement de la norme IAS 1, relatif à la présentation des autres éléments du résultat global, nouvelle décomposition des autres capitaux	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1er janvier 2013	Oui
Amendement de la norme IAS 19 relatif aux engagements de retraite (régimes à prestations définies)	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1er janvier 2013	Oui
Norme IFRS 13 relative à l'évaluation de la juste valeur	11 décembre 2012 (UE n° 1255/12)	1er janvier 2013	Oui
Amendement de la norme IAS 12 sur les impôts différés actifs/passifs en complément des dispositions de SIC 21	11 décembre 2012 (UE n° 1255/12)	1er janvier 2013	Non
Interprétation d'IFRIC 20 sur les frais de déblaiement engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert	11 décembre 2012 (UE n° 1255/12)	1er janvier 2013	Non
Amendement d'IFRS 1 sur l'hyperinflation grave	11 décembre 2012 (UE n° 1255/12)	1er janvier 2013	Non
Amendements d'IFRS 7 sur les informations à fournir au titre des compensations d'actifs financiers et des passifs financiers	13 décembre 2012 (UE n° 1256/12)	1er janvier 2013	Oui
Amendement de la norme IFRS 1 (prêts publics) Application prospective de la décote sur les prêts publics reçus à un taux inférieur au marché.	03 mars 2013 (UE n°183/2013)	1 ^{er} janvier 2013	Non
Amendements portant sur les améliorations annuelles des IFRS, cycle 2009-2011 modifiant les normes suivantes : IFRS 1, IAS 1, IAS 16, IAS 32, IAS 34	27 mars 2013 (UE n°301/2013)	1 ^{er} janvier 2013	Oui

La norme IFRS 13 donne un cadre général à l'évaluation de la juste valeur, en s'appuyant sur une définition unique basée sur un prix de sortie et prévoit de nouvelles informations à communiquer en annexe sur les évaluations à la juste valeur.

La principale portée de cette norme est la prise en compte du risque de non-exécution sur les dérivés passifs (DVA ou risque de crédit propre), selon une approche symétrique l'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (CVA).

L'application (de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et la situation nette de la période.

En effet :

- L'amendement de la norme IAS 1 prévoit, au sein des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, la distinction des éléments recyclables/non recyclables. La mise en œuvre de cet amendement se résume à un impact de présentation.
- L'amendement de la norme IAS 19 prévoit principalement l'obligation d'enregistrer les écarts actuariels, relatifs aux régimes à prestations définies, en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Cette méthode étant déjà appliquée par

le Groupe (optionnelle dans la version actuelle d'IAS 19), les effets de cet amendement sont très limités et non significatifs (enregistrement en capitaux propres dans les comptes au 30 juin 2013).

- L'amendement d'IFRS 7 qui vise à réconcilier les règles de compensation US Gaap et IFRS prévoit que soient mentionnés les effets des accords de compensation sur les actifs et les passifs financiers. La traduction de cet amendement sera l'intégration d'une note complémentaire au niveau des notes annexes des états financiers au 31 décembre 2013.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Norme IFRS 10 sur les états financiers consolidés	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Norme IFRS 11 sur les partenariats	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Norme IFRS 12 sur les informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Norme IAS 27 modifiée sur les états financiers individuels	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1 ^{er} janvier 2014	Non
Norme IAS 28 modifiée sur les participations dans des entreprises associées et des coentreprises	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Amendement d'IAS 32 sur la présentation des compensations d'actifs financiers et des passifs financiers	13 décembre 2012 (UE n° 1256/12)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Amendements relatifs aux dispositions transitoires pour les normes IFRS 10 : Consolidation des états financiers, IFRS 11 : Partenariat et IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	04 avril 2013 (UE n° 313/2013)	1 ^{er} janvier 2014	Oui

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire n'attend pas de d'effets significatifs de l'application de ces dispositions sur son résultat et sa situation nette (sous réserve des résultats d'enquête périmètre).

Par ailleurs, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2013.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012 de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables et les actifs d'impôts différés.

2. Informations significatives du semestre

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2013 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

2.1. Principales opérations de structure et événements significatifs de la période

Néant

2.2. Ecart d'acquisition

Néant

2.3. Parties liées

Il n'y a pas eu de convention significative conclue entre la Caisse régionale de Loire Haute Loire et l'une de ses filiales au cours du premier semestre 2013.

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1. Produits et Charges d'intérêts

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Sur opérations avec les établissements de crédit	559	842	417
Sur opérations internes au Crédit Agricole	21 487	49 263	25 069
Sur opérations avec la clientèle	121 986	247 593	124 670
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	9 255	18 159	8 532
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	3 969	10 967	6 283
Sur opérations de location-financement	105 993	233 223	107 421
Autres intérêts et produits assimilés	2		
Produits d'intérêts (1) (2)	263 251	560 047	272 392
Sur opérations avec les établissements de crédit	(381)	(726)	(338)
Sur opérations internes au Crédit Agricole	(61 890)	(144 437)	(75 499)
Sur opérations avec la clientèle	(20 954)	(39 212)	(18 828)
Sur dettes représentées par un titre	(529)	(1 437)	(817)
Sur dettes subordonnées	(678)	(1 366)	(679)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(4 382)	(8 835)	(4 689)
Sur opérations de location-financement	(33 469)	(86 363)	(36 448)
Autres intérêts et charges assimilées	(20)	(26)	(20)
Charges d'intérêts	(122 303)	(282 402)	(137 318)

(1) dont 1 700 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2013 contre 3 548 milliers d'euros au 31 décembre 2012 et 1 832 milliers d'euros au 30 juin 2012

(2) dont 5 993 milliers d'euros au 30 juin 2013 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 10 717 milliers d'euros au 31 décembre 2012 et 5 839 milliers d'euros au 30 juin 2012

3.2. Commissions nettes

(en milliers d'euros)	30/06/2013			31/12/2012			30/06/2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	161	(29)	132	572	(32)	540	93	(30)	63
Sur opérations internes au Crédit Agricole	11 363	(4 263)	7 100	18 774	(8 772)	10 002	10 225	(5 609)	4 616
Sur opérations avec la clientèle	15 303	(319)	14 984	30 462	(528)	29 934	15 418	(253)	15 165
Sur opérations sur titres		(34)	(34)		(60)	(60)		(46)	(46)
Sur opérations de change	28		28	54		54	28		28
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan			-			-			-
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	30 907	(2 499)	28 408	64 139	(4 984)	59 155	31 130	(2 173)	28 957
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	889	(1)	888	2 060		2 060	919	(2)	917
Produits nets des commissions	58 651	(7 145)	51 506	116 061	(14 376)	101 685	57 813	(8 113)	49 700

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	1	(27)	6
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	926	4 709	943
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	141	246	121
Résultat de la comptabilité de couverture			-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 068	4 928	1 070

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2013		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	6	6	-
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	2	4	(2)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	4	2	2
Couvertures de flux de trésorerie	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	38 020	38 020	-
Variations de juste valeur des éléments couverts	20 399	17 621	2 778
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	17 621	20 399	(2 778)
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	-	-	-
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	-	-	-
Total Résultat de la comptabilité de couverture	38 026	38 026	-

(en milliers d'euros)	31/12/2012		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	9	9	-
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	4	5	(1)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	5	4	1
Couvertures de flux de trésorerie	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	37 837	37 837	-
Variations de juste valeur des éléments couverts	23 209	14 628	8 581
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	14 628	23 209	(8 581)
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	-	-	-
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	-	-	-
Total Résultat de la comptabilité de couverture	37 846	37 846	-

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	11	11	-
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	6	5	1
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	5	6	(1)
Couvertures de flux de trésorerie	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	36 800	36 800	
Variations de juste valeur des éléments couverts	21 520	15 280	6 240
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	15 280	21 520	(6 240)
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	-	-	-
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	-	-	-
Total Résultat de la comptabilité de couverture	36 811	36 811	

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dividendes reçus	420	885	551
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (1)	3 299	(111)	3 050
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres) (2)	(610)	(14 063)	(4 930)
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances (3)	94	184	38
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3 203	(13 105)	(1 291)

(1) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8, dont au 31 décembre 2012, 3 431 milliers d'euros de moins-value latente sur les titres SAS Rue de la Boétie transférés en compte de résultat.

(2) Dont au 31 décembre 2012, 7 751 milliers d'euros de dépréciation durable sur les titres SAS Rue La Boétie. Ce montant correspond à la différence entre le coût de 14 euros par titre (juste valeur du titre au 30 septembre 2012) et sa valeur calculée pour la détermination de la dépréciation soit 13,64 euros et dont au 30 juin 2012, 4 924 milliers d'euros de dépréciation durable sur les titres de Sacam International.

(3) Au 30 juin 2013 en raison de l'abaissement d'au moins 3 points du rating long terme des titres DEXIA, et sur l'année 2012, remboursement par anticipation à l'initiative de l'émetteur.

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	(9)	(18)	(9)
Autres produits (charges) nets	6 356	7 526	4 022
Produits (charges) des autres activités	6 347	7 508	4 013

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Charges de personnel	46 268	93 251	45 372
Impôts et taxes	4 757	8 877	3 993
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	58 993	116 460	55 827
Charges générales d'exploitation	110 018	218 588	105 192

Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Salaires et traitements (1)	24 331	51 064	25 023
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	2 473	5 317	2 449
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	684	906	186
Autres charges sociales	9 500	19 504	10 898
Intéressement et participation	5 733	9 178	5 143
Impôts et taxes sur rémunération	3 547	7 282	1 673
Total Charges de personnel	46 268	93 251	45 372

(1) dont charges relatives aux paiements à base d'actions : néant au 1er semestre 2013 comme au 31 décembre 2012 et au 1er semestre 2012

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dotations aux amortissements	3 468	6 653	3 148
- immobilisations corporelles	3 431	6 583	3 108
- immobilisations incorporelles	37	70	40
Dotations aux dépréciations	(46)	(4)	(34)
- immobilisations corporelles	(46)	(104)	(34)
- immobilisations incorporelles		100	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3 422	6 649	3 114

3.8. Coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dotations aux provisions et aux dépréciations	(37 507)	(76 637)	(41 242)
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	(34 112)	(62 413)	(34 937)
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		(2 348)	(2 198)
Autres actifs	(115)	(10)	(10)
Engagements par signature	(494)	(551)	(338)
Risques et charges	(2 786)	(11 315)	(3 759)
Reprises de provisions et de dépréciations	20 027	39 206	23 404
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	18 464	34 106	19 070
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	56	115	70
Autres actifs		6	6
Engagements par signature	324	203	-
Risques et charges	1 183	4 776	4 258
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	(17 480)	(37 431)	(17 838)
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	(693)	(5 096)	(841)
Récupérations sur prêts et créances amortis	267	1 337	1 171
Décotes sur crédits restructurés	(40)	(320)	(277)
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes			
Coût du risque	(17 946)	(41 510)	(17 785)

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	(172)	388	(35)
Plus-values de cession	11	570	4
Moins-values de cession	(183)	(182)	(39)
Titres de capitaux propres consolidés	-	-	-
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(172)	388	(35)

3.10. Impôts

Charge d'impôt :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Charge d'impôt courant	24 132	48 313	23 759
Charge d'impôt différé	(386)	(3 960)	(1 079)
Charge d'impôt de la période	23 746	44 353	22 680

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30 juin 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	71 514	36,10%	25 817
Effet des différences permanentes			(367)
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit			102
Effet des autres éléments			(1 806)
Taux et charge effectifs d'impôt		33,20%	23 746

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2013.

Au 31 décembre 2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	112 302	36,10%	40 541
Effet des différences permanentes			6 452
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit			(263)
Effet des autres éléments			(2 377)
Taux et charge effectifs d'impôt		39,49%	44 353

Au 30 juin 2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	62 440	36,10%	22 541
Effet des différences permanentes			2 224
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit			(51)
Effet des autres éléments			(2 034)
Taux et charge effectifs d'impôt		36,32%	22 680

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période.

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			
Gains et pertes sur écarts de conversion	-	-	-
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	(4 699)	8 746	2 778
Ecart de réévaluation de la période	(1 402)	(4 053)	903
Transfert en résultat (1)	(3 297)	12 799	1 874
Autres reclassifications			1
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	756	158	(70)
Ecart de réévaluation de la période	756	158	(70)
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	483	(200)	700
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur entités mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	(3 460)	8 704	3 408
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		(1 627)	(1 472)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence		587	532
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur entités mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-	(1 040)	(940)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	(3 460)	7 664	2 468
Dont part Groupe	(3 460)	7 664	2 468
Dont participations ne donnant pas le contrôle			

(1) dont 11 182 milliers d'euros au 31 décembre 2012 de gains ou pertes latents relatifs aux titres SAS Rue La Boétie.

Détail des effets d'impôt relatifs aux gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	30/06/2013				Variation				31/12/2012			
	Brut	Impôt (1)	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt (1)	Net d'impôt	Net dont part Groupe
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion			-	5 741	(4 699)	744	(3 955)	(3 955)	12 731	(3 035)	9 696	9 696
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	8 032	(2 291)	5 741	5 741	(4 699)	744	(3 955)	(3 955)	12 731	(3 035)	9 696	9 696
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	(1 177)	405	(772)	(772)	756	(261)	495	495	(1 933)	666	(1 267)	(1 267)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			-				-				-	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	6 855	(1 886)	4 969	4 969	(3 943)	483	(3 460)	(3 460)	10 798	(2 369)	8 429	8 429
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence			-				-				-	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	6 855	(1 886)	4 969	4 969	(3 943)	483	(3 460)	(3 460)	10 798	(2 369)	8 429	8 429
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	(949)	338	(611)	(611)	-	-	-	-	(949)	338	(611)	(611)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			-				-				-	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	(949)	338	(611)	(611)	-	-	-	-	(949)	338	(611)	(611)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			-				-				-	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	(949)	338	(611)	(611)	-	-	-	-	(949)	338	(611)	(611)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	5 906	(1 548)	4 358	4 358	(3 943)	483	(3 460)	(3 460)	9 849	(2 031)	7 818	7 818

(en milliers d'euros)	31/12/2012				Variation				31/12/2011			
	Brut	Impôt (1)	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt (1)	Net d'impôt	Net dont part Groupe
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion			-	9 696	8 746	(146)	8 600	8 600	3 985	(2 889)	1 096	1 096
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	12 731	(3 035)	9 696	9 696	8 746	(146)	8 600	8 600	3 985	(2 889)	1 096	1 096
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	(1 933)	666	(1 267)	(1 267)	158	(54)	104	104	(2 091)	720	(1 371)	(1 371)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			-				-				-	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	10 798	(2 369)	8 429	8 429	8 904	(200)	8 704	8 704	1 894	(2 169)	(275)	(275)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence			-				-				-	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	10 798	(2 369)	8 429	8 429	8 904	(200)	8 704	8 704	1 894	(2 169)	(275)	(275)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	(949)	338	(611)	(611)	(1 627)	587	(1 040)	(1 040)	678	(249)	429	429
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			-				-				-	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	(949)	338	(611)	(611)	(1 627)	587	(1 040)	(1 040)	678	(249)	429	429
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			-				-				-	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	(949)	338	(611)	(611)	(1 627)	587	(1 040)	(1 040)	678	(249)	429	429
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	9 849	(2 031)	7 818	7 818	7 277	387	7 664	7 664	2 572	(2 418)	154	154

4. Informations sectorielles

Information par secteur opérationnel

En application d'IFRS 8, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale pour le pilotage de la Caisse Régionale de Loire Haute Loire, l'évaluation des performances et l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels identifiés.

Les secteurs opérationnels présentés dans le reporting interne, correspondant aux métiers de la Caisse Régionale de Loire Haute Loire et conformes à la nomenclature en usage au sein du groupe Crédit Agricole S.A., sont les suivants :

- Banque de proximité en France.
- Activité de crédit bailleur

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

	30/06/2013		
	Banque de Proximité en France	Activité de Crédit-bailleur	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Produit net bancaire	132 562	70 510	203 072
Charges d'exploitation	(71 874)	(41 566)	(113 440)
Résultat brut d'exploitation	60 688	28 944	89 632
Coût du risque	(10 794)	(7 152)	(17 946)
Résultat d'exploitation	49 894	21 792	71 686
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(172)	-	-172
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	0
Résultat avant impôt	49 722	21 792	71 514
Impôts sur les bénéfices	(15 952)	(7 794)	(23 746)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées	-	-	0
Résultat net de la période	33 770	13 998	47 768
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-
Résultat net part du Groupe	33 770	13 998	47 768

	31/12/2012		
	Banque de Proximité enFrance	Activité de Crédit-bailleur	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Produit net bancaire	239 110	139 551	378 661
Charges d'exploitation	(147 008)	(78 229)	(225 237)
Résultat brut d'exploitation	92 102	61 322	153 424
Coût du risque	(20 070)	(21 440)	(41 510)
Résultat d'exploitation	72 032	39 882	111 914
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	388		388
Variation de valeur des écarts d'acquisition			0
Résultat avant impôt	72 420	39 882	112 302
Impôts sur les bénéfices	(30 088)	(14 265)	(44 353)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées			0
Résultat net de l'exercice	42 332	25 617	67 949
Participations ne donnant pas le contrôle		1	1
Résultat net part du Groupe	42 332	25 616	67 948

	30/06/2012		
	Banque de Proximité enFrance	Activité de Crédit-bailleur	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Produit net bancaire	121 154	67 412	188 566
Charges d'exploitation	(69 718)	(38 588)	(108 306)
Résultat brut d'exploitation	51 436	28 824	80 260
Coût du risque	(9 827)	(7 958)	(17 785)
Résultat d'exploitation	41 609	20 866	62 475
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(35)	-	(35)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	0
Résultat avant impôt	41 574	20 866	62 440
Impôts sur les bénéfices	(15 065)	(7 615)	(22 680)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées	-	-	0
Résultat net de la période	26 509	13 251	39 760
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	0
Résultat net part du Groupe	26 509	13 251	39 760

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4 782	4 790
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	28 523	25 243
Valeur au bilan	33 305	30 033
<i>Dont Titres prêtés</i>		

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Titres détenus à des fins de transaction	4 125	4 124
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	4 125	4 124
- Actions et autres titres à revenu variable	0	0
Instruments dérivés	657	666
Valeur au bilan	4 782	4 790

Les montants relatifs aux titres reçus en pension livrée comprennent ceux que l'entité est autorisée à redonner en garantie.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Titres à la juste valeur par résultat sur option	28 523	25 243
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	28 523	25 243
- Actions et autres titres à revenu variable		
Valeur au bilan	28 523	25 243

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	657	666
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Valeur au bilan	657	666

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	657	666
Valeur au bilan	657	666

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013		31/12/2012	
	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance
Dépôts d'établissements de crédit				
Autres dépôts				
Titres de dette				
Passifs subordonnés				
Autres passifs financiers				
Total Passifs financiers à la juste valeur	0	0	0	0

5.2. Actifs financiers disponibles à la vente

	30/06/2013			31/12/2012		
	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres (3)	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres (3)	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	90 123	1 596		102 168	2 992	
Actions et autres titres à revenu variable	70 653	4 460	(861)	78 308	6 689	(438)
Titres de participation non consolidés (2)	344 989	11 979	(9 150)	346 073	3 941	(462)
Total des titres disponibles à la vente	505 765	18 035	(10 011)	526 549	13 622	(900)
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente						
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (1)	505 765	18 035	(10 011)	526 549	13 622	(900)
Impôts		(2 330)	39		(3 105)	70
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'impôts)		15 705	(9 972)		10 517	(830)

(1) Dont 19 806 milliers d'euros comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances au 30 juin 2013 contre 19 196 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

(2) Par exception, les titres SAS Rue La Boétie sont évalués au coût pour un montant net de dépréciation de 293 666 milliers d'euros au 30 juin 2013 et 293 666 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

(3) Dont 3 431 milliers d'euros comptabilisés au titre de SAS Rue La Boétie au 31 décembre 2012

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Comptes et prêts	71 352	3 677
dont comptes ordinaires débiteurs sains	23 448	1 715
dont comptes et prêts au jour le jour sains		
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	654	654
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances	3 619	5 122
Valeur brute	75 625	9 453
Dépréciations		
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	75 625	9 453
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires	7 995	120 173
Comptes et avances à terme	1 691 309	1 434 589
Titres non cotés sur un marché actif	24 607	24 608
Prêts subordonnés		
Valeur brute	1 723 911	1 579 370
Dépréciations		
Valeur nette des prêts et créances internes au Crédit Agricole	1 723 911	1 579 370
Valeur au bilan	1 799 536	1 588 823

Prêts et créances sur la clientèle

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	27 339	34 940
Autres concours à la clientèle	6 546 741	6 512 328
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	9 554	9 554
Titres non cotés sur un marché actif	1 705	1 672
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	24 557	23 836
Comptes ordinaires débiteurs	65 766	93 658
Valeur brute	6 675 662	6 675 988
Dépréciations	169 089	166 777
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	6 506 573	6 509 211
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	792 601	773 955
Valeur brute	792 601	773 955
Dépréciations	26 401	25 490
Valeur nette des opérations de location financement	766 200	748 465
Valeur au bilan	7 272 773	7 257 676

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

(en milliers d'euros)	30/06/2013				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales					0
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	75 625				75 625
Institutions non établissements de crédit	809 203	7 695	4 921		804 282
Grandes entreprises	977 161	44 247	35 146	20 242	921 773
Clientèle de détail	5 681 899	137 342	101 234	33 947	5 546 718
Total * Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	7 543 888	189 284	141 301	54 189	7 348 398

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 16 041 milliers d'euros

(en milliers d'euros)	31/12/2012				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales					0
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	9 453				9 453
Institutions non établissements de crédit	791 232	7 780	5 294		785 938
Grandes entreprises	1 031 848	49 291	38 586	18 162	975 100
Clientèle de détail	5 626 863	130 809	96 691	33 534	5 496 638
Total * Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	7 459 396	187 880	140 571	51 696	7 267 129

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 13 866 milliers d'euros

5.4. Actifs transférés non décomptabilisés ou décomptabilisés avec implication continue

Actifs transférés non décomptabilisés intégralement

NEANT

Nature des actifs transférés : <small>(en milliers d'euros)</small>	Actifs transférés non décomptabilisés intégralement												Actifs transférés comptabilisés à hauteur de l'implication continue de l'entité		
	Actifs transférés restant comptabilisés en totalité										Actifs et passifs associés		Valeur comptable totale des actifs initiaux avant leur transfert	Valeur comptable de l'actif encore comptabilisée (implication continue)	Valeur comptable des passifs associés
	Actifs transférés					Passifs associés					Juste valeur nette*				
	Valeur comptable	Dont titrisation (non déconsolidante)	Dont pensions livrées	Autres (1)	Juste valeur*	Valeur comptable	Dont titrisation (non déconsolidante)	Dont pensions livrées	Autres	Juste valeur*		Juste valeur nette*			
Détenus à des fins de transaction	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments de capitaux															
Titres de dette															
Prêts et avances															
Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments de capitaux															
Titres de dette															
Prêts et avances															
Disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments de capitaux															
Titres de dette															
Prêts et avances															
Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres de dette															
Prêts et avances															
Détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres de dette															
Prêts et avances															
Total Actifs financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations de location financement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des actifs transférés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* dans le cas où la garantie de la ou des autres parties à l'accord donnant lieu aux passifs associés se limite aux actifs transférés* (FRS 7.42D.(d))
(1) Dont les prêts de titres sans cash collatéral

Engagements encourus relatifs aux actifs transférés décomptabilisés intégralement

NEANT

Nature de l'implication continue (1) <small>(en milliers d'euros)</small>	Engagements encourus relatifs aux actifs transférés décomptabilisés intégralement														
	Montants au bilan				Montant représentant l'exposition maximale à des pertes (2)	Montant représentant les pertes supportées par des tiers titulaires de droits de rang inférieur	Sorties futures de trésorerie liées aux actifs transférés			En date de transfert des actifs	Montants au compte de résultat				
	Actifs/Passifs*						Montant estimé à la date du reporting	Echéancier			Gains ou pertes* de transfert (3)	Post transfert sur la durée de l'implication continue			
	Valeur comptable	dont titrisations (déconsolidantes)	Autres	Juste valeur	< ou = à 1 an	> 1 an < ou = à 5 ans		> 5 ans	Produits/ Charges* de la période	Produits/ Charges* de la fin de période		Produits/ Charges cumulés*			
Engagements donnés, dont instruments dérivés :	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats fermes d'achat à terme															
Options de vente émises															
Options d'achat acquises															
Autres dérivés															
Engagements de financement															
Engagements de garantie															
Instruments financiers non dérivés souscrits :	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Détenus à des fins de transaction	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments de capitaux propres															
Titres de dette															
Prêts et avances															
Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments de capitaux propres															
Titres de dette															
Prêts et avances															
Disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments de capitaux propres															
Titres de dette															
Prêts et avances															
Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres de dette															
Prêts et avances															
Détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres de dette															
Prêts et avances															
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* Les actifs sont signés plus, les passifs sont signés moins, les produits sont signés plus, les charges sont signées moins.

5.5. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2012	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2013
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	166 777		29 680	(27 368)			169 089
dont dépréciations collectives	51 696		3 043	(550)			54 189
Opérations de location financement	25 490		5 756	(4 845)			26 401
Titres détenus jusqu'à l'échéance	3 393			(56)			3 337
Actifs financiers disponibles à la vente	19 195		610			1	19 806
Autres actifs financiers	177		115				292
Total Dépréciations des actifs financiers	215 032	-	36 161	(32 269)	-	1	218 925

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	158 077		30 941	(25 897)		2	163 123
dont dépréciations collectives	43 804		4 738	(800)			47 742
Opérations de location financement	22 515		5 369	(3 782)			24 102
Titres détenus jusqu'à l'échéance	1 159		2 198	(69)		(1)	3 287
Actifs financiers disponibles à la vente (1)	5 133		4 930				10 063
Autres actifs financiers	190		10	(6)			194
Total Dépréciations des actifs financiers	187 074	0	43 448	(29 754)	0	1	200 769

(1) Les titres SAS Rue de La Boétie ont été dépréciés au cours de l'exercice 2012 pour un montant de 7 751 milliers d'euros.

5.6. Exposition au risque souverain et non souverain sur les pays européens sous surveillance

Compte tenu du contexte économique confirmant les difficultés de certains pays de la zone euro à maîtriser leurs finances publiques, l'exposition de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire sur certains pays européens est présentée ci-après :

Expositions au risque souverain sur la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Italie l' Espagne, Chypre et la Hongrie

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'Etat, hors collectivités locales.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) et brute et nette de couverture.

Activité bancaire

30/06/2013	Expositions nettes Activité bancaire nettes de dépréciations					Total activité banque Brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente (2)	Total Activité Banque Net de couvertures
(en milliers d'euros)	Dont portefeuille bancaire				Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)			
	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances (1)	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Grèce								
Irlande				1 682		1 682		1 682
Portugal								
Italie								
Espagne				2 097		2 097		2 097
Total	0	0	0	3 779	0	3 779	0	3 779

(1) hors créances d'impôts différés

(2) pas de couverture sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur le trading

31/12/2012	Expositions nettes Activité bancaire nettes de dépréciations					Total activité banque Brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente (2)	Total Activité Banque Net de couvertures
(en milliers d'euros)	Dont portefeuille bancaire				Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)			
	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances * (1)	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Grèce								
Irlande				1 646		1 646		1 646
Portugal								
Italie								
Espagne				2 051		2 051		2 051
Total	0	0	0	3 697	0	3 697	0	3 697

(1) hors créances d'impôts différés

(2) pas de couverture sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur le trading

Dettes souveraines brutes de couverture activité banque et assurances - Maturité

Banque (portefeuille bancaire)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Maturités résiduelles	Expositions brutes	
		30/06/2013	31/12/2012
Grèce	Un an Deux ans Trois ans Cinq ans Dix ans Dix ans et plus		
	Total Grèce	0	0
Irlande	Un an Deux ans Trois ans Cinq ans Dix ans Dix ans et plus	62	18
		1 620	1 628
	Total Irlande	1 682	1 646
Portugal	Un an Deux ans Trois ans Cinq ans Dix ans Dix ans et plus		
	Total Portugal	0	0
Italie	Un an Deux ans Trois ans Cinq ans Dix ans Dix ans et plus		
	Total Italie	0	0
Espagne	Un an Deux ans Trois ans Cinq ans Dix ans Dix ans et plus	86	39
		2 011	2 012
	Total Espagne	2 097	2 051
	Total Expositions brutes	3 779	3 697

Dettes souveraines Activité banque – Variations

Variation des expositions brutes de couverture (en milliers d'euros)	Solde au 31 décembre 2012	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprise de provisions	Acquisitions	Solde au 30 juin 2013
Grèce								0
Irlande	1 646			62	(26)			1 682
Portugal								0
Italie								0
Espagne	2 051			86	(40)			2 097
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3 697	0	0	148	(66)	0	0	3 779
Grèce								0
Irlande								0
Portugal								0
Italie								0
Espagne								0
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0	0	0
Grèce								0
Irlande								0
Portugal								0
Italie								0
Espagne								0
Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0
Grèce								0
Irlande								0
Portugal								0
Italie								0
Espagne								0
Portefeuille de négociation (hors dérivés)	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Activité Banque	3 697	0	0	148	-66	0	0	3 779

Variation des expositions brutes de couverture (en milliers d'euros)	Solde au 31 décembre 2011	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprise de provisions	Acquisitions	Solde au 31 décembre 2012
Grèce								0
Irlande	3 210			(48)	(1 516)			1 646
Portugal								0
Italie								0
Espagne	2 052				(1)			2 051
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5 262	0	0	(48)	(1 517)	0	0	3 697
Grèce								0
Irlande								0
Portugal								0
Italie								0
Espagne								0
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0	0	0
Grèce								0
Irlande								0
Portugal								0
Italie								0
Espagne								0
Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0
Grèce								0
Irlande								0
Portugal								0
Italie								0
Espagne								0
Portefeuille de négociation (hors dérivés)	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Activité Banque	5 262	0	0	-48	-1 517	0	0	3 697

Dettes souveraines Activité assurance – Variations

Variation des expositions brutes de couverture (en milliers d'euros)	Solde au 31 décembre 2012	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprise de provisions	Acquisitions	Solde au 30 juin 2013
Grèce								0
Irlande			NEANT					0
Portugal								0
Italie								0
Espagne								0
Total Activité Assurances	0	0	0	0	0	0	0	0

Variation des expositions brutes de couverture (en milliers d'euros)	Solde au 31 décembre 2011	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprise de provisions	Acquisitions	Solde au 31 décembre 2012
Grèce								0
Irlande			NEANT					0
Portugal								0
Italie								0
Espagne								0
Total Activité Assurances	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition au risque non souverain sur la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Italie, l'Espagne, Chypre et la Hongrie.

L'exposition de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire au risque non souverain sur les pays européens sous surveillance est détaillée ci-dessous. Elle porte sur les portefeuilles d'instruments de dettes et les prêts et créances accordés à la clientèle et aux établissements de crédit. Les expositions comptabilisées en trading et les engagements hors bilan sont exclues de cette analyse. La ventilation par pays est réalisée par pays de risque de la contrepartie.

Activité bancaire – Risque de crédit

	30/06/2013				31/12/2012	
	Encours de crédit brut	Dont encours bruts dépréciés	Dépréciations sur base individuelle et collective	Taux de provisionnement des encours bruts	Encours de crédit net	Encours de crédit net
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Grèce (y compris Chypre)	0	0	0	0	0	0
Banque						
Clientèle de détail						
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques						
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques						
Collectivités locales						
Irlande	0	0	0	0	0	0
Banque						
Clientèle de détail						
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques						
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques						
Collectivités locales						
Italie	660	4	4	0	656	726
Banque		4	4			
Clientèle de détail	660			0,61%	656	726
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques						
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques						
Collectivités locales						
Espagne	2 376	415	311	0	2 065	2 269
Banque	100			0,00%	100	52
Clientèle de détail	2 276	415	311	13,66%	1 965	2 217
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques						
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques						
Collectivités locales						
Portugal	2 215	142	64	0	2 151	2 268
Banque		142	64			
Clientèle de détail	2 215			2,89%	2 151	2 268
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques						
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques						
Collectivités locales						
Hongrie	1	0	0	0	1	1
Banque						
Clientèle de détail	1			0,00%	1	1
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques						
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques						
Collectivités locales						
Total Exposition sur pays à risque - Risque de crédit	5 252	561	379	0	4 873	5 264

Activité bancaire – Instruments de dettes

Les montants présentés comprennent la valeur au bilan des instruments de dettes classés en actifs financiers disponibles à la vente et en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.

	30/06/2013			31/12/2012
	Exposition sur obligations nette de dépréciation	Exposition sur autres instruments de dettes nette de dépréciation	Exposition nette des instruments de dettes	Exposition nette des instruments de dettes
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Grèce (y compris Chypre)	0	0	0	0
Banque				
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques				
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
Irlande	0	0	0	0
Banque				
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques				
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
Italie	6 682	0	6 682	6 840
Banque	3 085		3 085	3 164
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	3 597		3 597	3 676
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
Espagne	988	0	988	1 007
Banque				
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	988		988	1 007
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
Portugal	2 033	0	2 033	2 101
Banque	2 033		2 033	2 101
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques				
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
Hongrie	0	0	0	0
Banque				
Clientèle de détail				
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques				
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques				
Collectivités locales				
Total Exposition sur pays à risque - Instruments de dettes	9 703	0	9 703	9 948

5.7. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	1 917	3 932
dont comptes ordinaires créditeurs	317	2 259
dont comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
Total	1 917	3 932
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	15 549	107
Comptes et avances à terme	5 851 086	5 548 857
Total	5 866 635	5 548 964
Valeur au bilan	5 868 552	5 552 896

Dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Comptes ordinaires créditeurs	1 575 886	1 604 024
Comptes d'épargne à régime spécial	20 989	20 207
Autres dettes envers la clientèle	1 048 846	1 007 629
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
Valeur au bilan	2 645 721	2 631 860

5.8. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	7 578	13 586
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	210 383	273 839
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Valeur au bilan	217 961	287 425
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	33 173	32 494
Dettes subordonnées à durée indéterminée		
Dépôt de garantie à caractère mutuel		
Titres et emprunts participatifs		
Valeur au bilan	33 173	32 494

5.9. Immeubles de placement

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2013
Valeur brute	413						413
Amortissements et dépréciations	(172)		(9)				(181)
Valeur au bilan (1)	241	0	(9)	0	0	0	232

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2012
Valeur brute	410					3	413
Amortissements et dépréciations	(154)		(18)				(172)
Valeur au bilan (1)	256	0	(18)	0	0	3	241

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

La valeur des immeubles de placement est estimée "à dire d'expert".

5.10. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

	31/12/2012	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2013
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	148 805		2 599	(1 458)		0	149 946
Amortissements et Dépréciations (1)	(99 999)		(3 431)	1 320		(1)	(102 111)
Valeur au bilan	48 806	0	(832)	(138)	0	(1)	47 835
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute (1)	61 653		6				61 659
Amortissements et Dépréciations (2)	(26 638)		(37)				(26 675)
Valeur au bilan	35 015	0	-31	0	0	0	34 984

(1) Dont retraitement Crédit-Bail pour 3 500 milliers d'euros (valeur d'origine)

(2) Dont retraitement Crédit-Bail pour 1 347 milliers d'euros (cumul amortissements)

	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2012
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute (1)	143 495		7 506	(2 195)		(1)	148 805
Amortissements et Dépréciations (2)	(95 435)		(6 587)	2 023			(99 999)
Valeur au bilan	48 060	0	919	(172)	0	(1)	48 806
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	61 587		78	(12)			61 653
Amortissements et Dépréciations	(26 480)		(170)	12			(26 638)
Valeur au bilan	35 107	0	-92	0	0	0	35 015

(1) Dont retraitement Crédit-Bail pour 3 500 milliers d'euros (valeur d'origine)

(2) Dont retraitement Crédit-Bail pour 1 275 milliers d'euros (cumul amortissements)

5.11. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2012	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2013
Risques sur les produits épargne logement (1)	5 330		2 690		(260)		(1)	7 759
Risques d'exécution des engagements par signature	4 593		493	(150)	(324)			4 612
Risques opérationnels (2)	21 830		1 509		(2 103)			21 236
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (3)	1 164		258	(35)				1 387
Litiges divers (4) et (5)	6 487		656		(565)			6 578
Participations	498		100	(209)				389
Restructurations								0
Autres risques (6)	27 876		2 272	(3 289)	(1 032)			25 827
Total	67 778	0	7 978	(3 683)	(4 284)	0	-1	67 788

(1) Voir note "EPARGNE LOGEMENT" ci-après.

(2) Provisions pour risque opérationnel destinée à couvrir les risques d'insuffisance de conception, d'organisation et de mise en œuvre des procédures

(3) Dont 529 milliers d'euros au titre des avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies, tels que détaillés dans la note 7.4, dont 853 milliers d'euros au titre de la provision pour médaille du travail.

(4) Provisions couvrant des redressements fiscaux déjà notifiés.

(5) Provisions couvrant essentiellement les litiges clientèle.

(6) Provisions couvrant les litiges autres que clientèle.

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2012
Risques sur les produits épargne logement (1)	6 219				(890)		1	5 330
Risques d'exécution des engagements par signature	5 639		551	(1 395)	(203)		1	4 593
Risques opérationnels (2)	21 181		649					21 830
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (3)	627		197	(65)			405	1 164
Litiges divers (4) et (5)	5 806		952	(8)	(263)			6 487
Participations	410		210	(122)				498
Restructurations								0
Autres risques (6)	19 802		15 772	(610)	(7 088)			27 876
Total	59 684	0	18 331	(2 200)	(8 444)	0	407	67 778

(1) Voir note "EPARGNE LOGEMENT" ci-après.

(2) Provisions pour risque opérationnel destinée à couvrir les risques d'insuffisance de conception, d'organisation et de mise en œuvre des procédures

(3) Dont 405 milliers d'euros au titre des avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies, tels que détaillés dans la note 7.4, dont 799 milliers d'euros au titre de la provision pour médaille du travail.

(4) Provisions couvrant des redressements fiscaux déjà notifiés.

(5) Provisions couvrant essentiellement les litiges clientèle.

(6) Provisions couvrant les litiges autres que clientèle.

Provision épargne-logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	161 055	116 232
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	432 032	438 412
Ancienneté de plus de 10 ans	653 877	699 292
Total plans d'épargne-logement	1 246 964	1 253 936
Total comptes épargne-logement	203 249	210 248
Total Encours collectés au titre des contrats épargne-logement	1 450 213	1 464 184

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2013 pour les données au 30 juin 2013 et à fin novembre 2012 pour les données au 31 décembre 2012, et hors prime d'état

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Plans d'épargne-logement :	8 919	10 433
Comptes épargne-logement :	51 383	55 459
Total Encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	60 302	65 892

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans		0
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 259	0
Ancienneté de plus de 10 ans	6 500	5 070
Total plans d'épargne-logement	7 759	5 070
Total comptes épargne-logement	0	260
Total Provision au titre des contrats épargne-logement	7 759	5 330

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

5.12. Capitaux propres

➤Composition du capital au 30 juin 2013

Au 30 juin 2013, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)			
Dont part du Public	995 955	12,28%	
Dont part Crédit Agricole S.A.	2 861	0,04%	
Dont part Auto-détenue	4 384	0,05%	
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)			
Dont part du Public	1 263 636	15,58%	
Dont part Crédit Agricole S.A.	2 027 677	25,00%	
Parts sociales			
Dont 61 Caisses Locales	3 816 144	47,05%	94,99%
Dont 13 administrateurs de la CR	52	0,00%	4,66%
Dont Crédit Agricole S.A.	1	0,00%	0,35%
Total	8 110 710	100,00%	100,00%

La valeur nominale des actions est de 3,82 euros et le montant du capital est 30 983 milliers d'euros. Ces actions sont entièrement libérées.

➤Dividendes

Au titre de l'exercice 2012, l'Assemblée générale de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire a approuvé le versement d'un dividende net par action (CCI et CCA) de 2,65 € et des intérêts aux parts sociales de 2,70 %.

Dividendes

Pour les Caisses régionales

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2009	2,40	2,40	0,14
2010	2,55	2,55	0,12
2011	2,65	2,65	0,12
2012	2,65	2,65	0,10

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 12 088 K€ milliers d'euros.

6. Engagements de financement et de garantie

Engagements donnés et reçus

(en milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Engagements donnés		
Engagements de financement	652 794	659 485
. Engagements en faveur d'établissements de crédit		
. Engagements en faveur de la clientèle	652 794	659 485
Ouverture de crédits confirmés	356 218	376 472
- Ouverture de crédits documentaires	9 218	11 249
- Autres ouvertures de crédits confirmés	347 000	365 223
Autres engagements en faveur de la clientèle	296 576	283 013
Engagements de garantie	495 246	495 912
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	276 953	277 407
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
Autres garanties	276 953	277 407
. Engagements d'ordre de la clientèle	218 293	218 505
Cautions immobilières	65 868	71 331
Autres garanties d'ordre de la clientèle	152 425	147 174
Engagements reçus		
Engagements de financement	398 152	416 152
. Engagements reçus d'établissements de crédit	398 152	416 152
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	1 571 375	1 559 643
. Engagements reçus d'établissements de crédit	210 074	223 835
. Engagements reçus de la clientèle	1 361 301	1 335 808
Garanties reçues des administrations publiques et	259 314	262 869
Autres garanties reçues	1 101 987	1 072 939

Créances apportées en garantie :

Au 30 juin 2013, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire a apporté 2 497 521 milliers d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 2 470 222 milliers d'euros en 2012. La Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire a apporté :

- 1 168 084 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 1 284 990 milliers d'euros en 2012
- 65 939 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de Financement de l'Economie Française), contre 66 144 milliers d'euros en 2012;
- 441 515 milliers d'euros de créances hypothécaires à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH, contre 418 444 milliers d'euros en 2012;
- 821 983 milliers euros de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 700 643 milliers euros en 2012.

7. Reclassements d'instruments financiers

- Principes retenus par le groupe

Les reclassements hors de la catégorie « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » ou hors de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » ont été décidés puis réalisés dans le respect des conditions fixées par l'amendement IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008. Ils ont été inscrits dans leur nouvelle catégorie comptable pour leur juste valeur à la date du reclassement.

- Reclassements effectués par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire

Comme les exercices précédents, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire n'a pas opéré en 2013 de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

8. Juste valeur des instruments financiers

8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

	30/06/2013		31/12/2012	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actifs				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 799 536	1 865 590	1 588 823	1 671 510
Prêts et créances sur la clientèle	7 272 773	7 522 061	7 257 676	7 354 968
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	516 085	538 213	452 025	488 956
Passifs				
Dettes envers les établissements de crédits	5 868 552	6 004 626	5 552 896	5 727 459
Dettes envers la clientèle	2 645 721	2 645 721	2 631 860	2 631 860
Dettes représentées par un titre	217 961	217 660	287 425	287 718
Dettes subordonnées	33 173	32 594	32 494	32 716

8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- **Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation**

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation

	Total 30/06/2013	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4 782	4 125	657	0
Créances sur les établissements de crédit	0			
Créances sur la clientèle	0			
Titres reçus en pension livrée	0			
Titres détenus à des fins de transaction	4 125	4 125	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 125	4 125		
Actions et autres titres à revenu variable	0			
Instruments dérivés	657		657	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	28 523	0	28 523	0
Créances sur la clientèle	0			
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0			
Titres à la juste valeur par résultat sur option	28 523	0	28 523	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	28 523		28 523	
Actions et autres titres à revenu variable	0			
Actifs financiers disponibles à la vente	505 765	129 295	82 804	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	90 123	90 123		
Actions et autres titres à revenu variable (1)	415 642	39 172	82 804	
Créances disponibles à la vente	0			
Instruments dérivés de couverture	6 823	6 823		
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	545 893	140 243	111 984	0
Transfert issus du Niveau 1				
Transfert issus du Niveau 2				
Transfert issus du Niveau 3				
Total des transferts vers chacun des niveaux		0	0	0

(1) Hors 293 666 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût

	Total 31/12/2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4 790	4 124	666	0
Créances sur les établissements de crédit	0			
Créances sur la clientèle	0			
Titres reçus en pension livrée	0			
Titres détenus à des fins de transaction	4 124	4 124	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 124	4 124		
Actions et autres titres à revenu variable	0			
Instruments dérivés	666		666	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	25 243	0	25 243	0
Créances sur la clientèle	0			
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0			
Titres à la juste valeur par résultat sur option	25 243	0	25 243	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	25 243		25 243	
Actions et autres titres à revenu variable	0			
Actifs financiers disponibles à la vente	526 559	148 006	84 887	0
Effets publics et valeurs assimilées	0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	102 168	102 168		
Actions et autres titres à revenu variable (1)	424 391	45 838	84 887	
Créances disponibles à la vente	0			
Instruments dérivés de couverture	8 455	8 455		
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	565 047	160 585	110 796	0
Transfert issus du Niveau 1				
Transfert issus du Niveau 2				
Transfert issus du Niveau 3				
Total des transferts vers chacun des niveaux		0	0	0

(1) Hors 293 666 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées

	Total 30/06/2013	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	657	0	657	0
Titres vendus à découvert	0			
Titres donnés en pension livrée	0			
Dettes représentées par un titre	0			
Dettes envers la clientèle	0			
Dettes envers les établissements de crédit	0			
Instruments dérivés	657		657	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0			
Instruments dérivés de couverture	17 435	17 432	3	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	18 092	17 432	660	0
Transfert issus du Niveau 1				
Transfert issus du Niveau 2				
Transfert issus du Niveau 3				
Total des transferts vers chacun des niveaux		0	0	0

	Total 31/12/2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	666	0	666	0
Titres vendus à découvert	0			
Titres donnés en pension livrée	0			
Dettes représentées par un titre	0			
Dettes envers la clientèle	0			
Dettes envers les établissements de crédit	0			
Instruments dérivés	666		666	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0			
Instruments dérivés de couverture	19 167	19 163	4	
Total pPassifs financiers valorisés à la juste valeur	19 833	19 163	670	0
Transfert issus du Niveau 1				
Transfert issus du Niveau 2				
Transfert issus du Niveau 3				
Total des transferts vers chacun des niveaux		0	0	0

- Changements de modèles de valorisation

La Caisse Régionale de Loire Haute Loire n'a pas effectué de changement de valorisation

9. Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

Il n'existe pas d'éléments postérieurs à la clôture susceptibles de remettre en cause les résultats présentés ci-dessus

10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2013

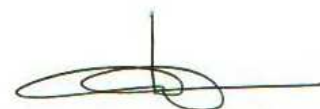
Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Implantation	Evolution du périmètre	Méthode au 30 juin 2013	% de contrôle		% d'intérêt	
				30/06/2013	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2012
Établissements bancaires et financiers							
LOIRE HAUTE-LOIRE	France	Néant	Mère	100	100	100	100
CL LOIRE - HAUTE LOIRE	France	Néant	Mère	100	100	100	100
Sociétés de crédit bail et de location							
COFAM	France	Néant	Globale	100	100	100	100
SIRCAM	France	Néant	Globale	100	100	100	100
LOCAM	France	Néant	Globale	100	100	100	100
Divers							
SCICA HL	France	Néant	Globale	100	100	100	100

Mouvements de périmètre

Néant

PARTIE C - Déclaration des personnes physiques assumant la responsabilité des rapports financiers

Je soussigné Gérard Ouvrier Buffet, Directeur Général de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Loire Haute-Loire, atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.



A St Etienne, le 23 juillet 2013
Le Directeur Général
Gérard Ouvrier-Buffet

PARTIE D - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels consolidés résumés

Période du 1er Janvier 2013 au 30 Juin 2013

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire, relatifs à la période du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations appliquées par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute-Loire à compter du 1er janvier 2013.

2 – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

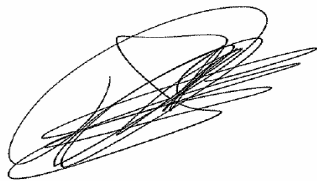
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Saint-Etienne et Lyon, le 23 Juillet 2013.

Les commissaires aux comptes

CABINET ROYET

Pierre MARCON



SEGECO AUDIT RHONE ALPES

Francis BERTHON

